

RETOUR DE LA PLUIE ET DE LA NEIGE

UNE AUBAINE POUR L'AGRICULTURE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8089 MARDI 14 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Dialogue social et ramadan au menu

Page 3

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES
FIN DES BOYCOTTS ÉLECTORAUX

Interdiction du nomadisme politique des élus du peuple et du boycott des élections, création d'alliances entre partis, représentativité des femmes et des jeunes, fixation des mandats pour les dirigeants et responsables, telles sont les nouveautés introduites dans l'avant-projet de loi sur les partis politiques.
Page 3



SONELGAZ FACE AU DÉFI DES CRÉANCES

Vaste campagne de recouvrement

Page 4

SYRIE

Riyadh appelle à la levée des sanctions

Page 7

MONDIAL DE HANDBALL

Les adversaires de l'Algérie à la loupe

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PREMIÈRES CHUTES DE NEIGE SUR CHRÉA

L'attraction gâchée par la panne du téléphérique

LES PREMIÈRES chutes de neige ont transformé les hauteurs de Chréa en un véritable paysage hivernal, attirant habitants et visiteurs en quête de paysages enneigés et d'activités à la station de ski, cependant cette magie de l'hiver est assombrie par la panne prolongée du téléphérique, qui pénalise l'accès à la station et freine les ambitions touristiques de la région.

Toute la vallée de l'Atlas blidéen s'est parée d'un décor féerique, ce spectacle hivernal ne manquera pas d'inciter la population de Blida à gravir les 1 500 mètres d'altitude pour profiter des différents espaces de la station de ski. Les habitants des wilayas voisines devraient également affluer en masse vers Chréa le week-end prochain, d'autant que les prévisions météorologiques annoncent encore davantage de neige jusqu'à jeudi. « Enfin de la bonne neige ! La dernière fois, il y avait juste quelques flocons, aujourd'hui, elle est épaisse, environ 8 à 10 cm, elle est tombée pendant presque trois heures d'affilée », déclare Hakim au Jeune Indépendant un habitant de Chréa.

Cependant, cette joie hivernale ne sera pleinement savourée que par ceux disposant d'un véhicule ou préférant les bus reliant Blida à Ben Ali, puis à Chréa. En effet, le téléphérique, autrefois essentiel au transport de milliers de visiteurs en toutes saisons, est à l'arrêt depuis plusieurs mois, cette panne risque de dissuader bon nombre de citoyens, notamment ceux qui ne disposent pas de moyens de transport privés, de se rendre sur place.

Pourtant, cette chute de neige est une opportunité en or pour relancer l'activité commerciale à Chréa. Selon les responsables de l'APC, la remise en service de la station du téléphérique est essentielle pour sortir la localité de la léthargie qui perdure, ce mode de transport facilite non seulement l'accès au Parc national de Chréa, mais offre aussi une solution abordable aux visiteurs qui ne peuvent se permettre de louer un taxi clandestin. Malheureusement, les travaux de restauration des deux stations et le renouvellement de certains pylônes s'éternisent, laissant peu d'espoir de voir le téléphérique opérationnel durant cette saison hivernale. Les habitants et les visiteurs restent dans l'attente, le regard tourné vers cette infrastructure cruciale, qui pourrait redonner un nouvel élan touristique et économique à la région.

T. Bouhamidi

RETOUR DE LA PLUIE ET DE LA NEIGE SUR LE NORD DU PAYS

Une aubaine pour la saison agricole

Après un mois de décembre quasiment sec, les pluies et la neige sont de retour sur les régions du nord du pays. Une aubaine pour la saison agricole mais surtout pour les agriculteurs qui devraient ainsi retrouver le moral, après un épisode de sécheresse. Ces précipitations pourraient sauver la saison agricole, a affirmé Abdelghani Benali, secrétaire général du Conseil national interprofessionnel des céréales (CNIC), au *Jeune Indépendant.*



Des pluies salvatrices.

Des pluies salvatrices pour l'agriculture. Pour le secrétaire général du CNIC, ces précipitations sont excellentes. « Yennayer de cette année a apporté de la pluie et de la neige, de quoi booster la saison agricole. Ces pluies vont sauver la campagne agricole 2024/2025 et garantiront la bonne santé des cultures », a-t-il précisé, signalant cependant la disparité d'une région à l'autre. Toutes les régions du pays n'ont pas reçu le même niveau de précipitations, selon M. Benali, qui a notamment cité le cas des régions de l'ouest du pays. « Dans certaines wilayas de l'Ouest, les agriculteurs sont réticents et n'ont pas semé ou ont effectué des semis réduits », a-t-il expliqué, soulignant que le « risque » pris par certains agriculteurs et le manque de pluie ont réduit la germination des graines, laquelle n'a pas connu un grand développement. « Les agriculteurs ont peur. Parfois, les pluies arrivent au mauvais moment », a-t-il soutenu, signalant les difficultés financières auxquelles certains agriculteurs sont déjà confrontés, ce qui explique leur réticence. « Ce n'est pas aussi grave que ça. Dans les régions où l'on n'a pas semé, on va les consacrer au pâturage pour le bétail », a-t-il ajouté, préconisant de changer de mode de culture dans ces régions en se dirigeant vers des cultures qui nécessitent moins d'eau. M. Benali a insisté sur l'importance de ces précipitations, qui touchent principalement le centre et l'est du pays, tandis que les régions de l'Ouest et des Hauts Plateaux enregistrent moins de précipitations. Il a néanmoins souligné la nécessité que cet épisode pluvieux se prolonge dans le temps. « Le niveau de précipitations que nous allons enregistrer dans les mois suivants, surtout en mars et avril, est décisif », a-t-il estimé, ajoutant que « cela garantira la bonne santé des cultures ». Il a, à ce titre, évoqué l'expérience de l'année précédente, où de bonnes précipitations avaient été enregistrées à la même période mais avaient été suivies par le sirocco, compromettant ainsi les récoltes. Pour le SG du CNIC, il est nécessaire de recevoir une quantité déterminée d'eau à chaque phase de développement des graines. « Il faut 20 à 30 mm pour chaque étape de développement », a précisé M. Benali, ajoutant qu'il est important de s'orienter vers d'autres cultures si l'on n'a pas la certitude de disposer des quantités d'eau suffisantes. Interrogé sur les perspectives de la saison agricole 2024/2025, il a prédit un rendement « moyen », qui devrait répondre à la demande nationale mais surtout permettre d'atteindre l'objectif fixé par les autorités, à savoir atteindre l'autosuffisance en blé dur en 2025. Signalant l'accompagnement assuré par les pouvoirs publics des agriculteurs, M. Benali a souligné la nécessité de travailler et de se concentrer sur les rendements des superficies emblavées. « Nous sommes optimistes. Nous ne sommes pas loin des objectifs fixés », a-t-il affirmé. S'adressant aux agriculteurs, le SG du CNIC a signalé la possibilité d'opter pour d'autres cultures. « C'est la période du semis de certains légumes secs, comme le pois chiche et le haricot blanc », a-t-il indiqué, ajoutant également la possibilité d'envisager, à partir du mois de mars, dans le nord du pays, surtout si un stock d'eau est assuré grâce à ces précipitations, d'autres cultures stratégiques, à l'instar du tournesol et du maïs.

Lilia Aït Akli

Plusieurs routes bloquées par la neige

LES INTEMPÉRIES qui frappent le centre et l'est du pays ces derniers jours ont causé la fermeture de nombreuses routes, compliquant les déplacements et isolant certaines régions. Entre fortes chutes de neige atteignant jusqu'à 25 cm et pluies torrentielles accompagnées d'orages, les autorités appellent à la prudence face à ces conditions. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. Parmi les routes concernées, la RN33, reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, est impraticable au niveau d'Akouker (commune de Bechloul) et Tikjda (commune d'El Asnam), en raison d'un important cumul de neige. La RN30, reliant la commune de Saharidj (Bouira) à celle de Ouacif (Tizi Ouzou), est également fermée au niveau de Tizi N'Kouilal (commune de Saharidj). Toujours dans la wilaya de Bouira, le col de Tirourda, situé dans la commune d'Aghbalou, a conduit à la fermeture de la RN15, qui relie Bouira à Tizi Ouzou.

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, les mêmes conditions climatiques ont conduit à la fermeture de la RN33, reliant la commune d'Aït Boumahdi à la région d'Assoul, ainsi que la RN15 au niveau du col de Tirourda (commune d'Iferhounene). Par ailleurs, la route de wilaya 253, qui relie Tizi Ouzou à Béjaïa via le col de Chellata (commune d'Illilten), ainsi que la route de wilaya 251, passant par la commune d'Aït Zikki, sont également bloquées.

Dans la wilaya de Béjaïa, la RN26, reliant Béjaïa à Tizi Ouzou, reste fermée au niveau du col de Chellata (commune de Chellata). La RN106, entre Bordj Bou Arréridj et Béjaïa, est bloquée dans la région de Mechraa (commune de Teniet En Nasr), tout comme la RN76, qui relie Bordj Bou Arréridj à Sétif à Medfaa (commune de Bordj Zemoura). Par ailleurs, la route de wilaya 43 est impraticable à Tikrabet, dans la commune de Kalaa.

La wilaya de Sétif est également touchée avec la RN9, reliant Sétif à Béjaïa, bloquée à Amoucha, ainsi que la section entre les communes d'Amoucha et Ouricia, fermée au village Diafat (commune d'Amoucha). La RN76, reliant les communes de Guenzet et Harbil (Guenzet), est elle aussi impraticable.

La Gendarmerie nationale rappelle que les autres routes restent ouvertes à la circulation et appelle les usagers à faire preuve de vigilance et à redoubler de prudence face à ces conditions météorologiques difficiles.

Selon une alerte émise par l'Office national de la météorologie (ONM), des chutes de neige importantes et des pluies torrentielles continuent de toucher plusieurs wilayas du pays, entraînant la fermeture de routes et compliquant les déplacements. Une seconde alerte annonce des chutes de neige plus importantes, avec des accumulations atteignant 15 à 25 cm, dans les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel, Bordj Bou Arréridj et Sétif. Cette intensification est prévue entre lundi soir et mardi matin.

Par ailleurs, des pluies torrentielles accompagnées d'orages sont attendues dans les wilayas de Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf. Les autorités appellent les citoyens à la vigilance face à ces conditions météorologiques difficiles.

M. D.

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Interdiction des boycotts électoraux

Interdiction du nomadisme politique des élus du peuple et du boycott des élections, création d'alliances entre partis, représentativité des femmes et des jeunes, fixation des mandats pour les dirigeants et responsables, telles sont les nouveautés introduites dans l'avant-projet de loi sur les partis politiques.


D'importantes modifications.

Cette loi organique devrait remplacer l'actuelle, qui est en vigueur depuis 2012 et qui est devenue complètement obsolète, en raison des nouvelles dispositions dictées par les dispositions de la nouvelle Constitution adoptée en novembre 2020.

Dernièrement, une trentaine de partis politiques ont été destinataires de cette mouture de l'avant-projet de loi, dont Le Jeune Indépendant a pu consulter une copie, pour enrichir son contenu et introduire de nouvelles propositions.

Quelles sont donc les modifications les plus importantes de cette loi qui va régir l'action des partis politiques en Algérie ?

D'abord, le législateur a voulu mettre fin au nomadisme politique, qui a fait des ravages dans les institutions. Un fléau qui fut une source de déstabilisation pour de nombreuses APC, APW et même au sein du Parlement. Les élus changeaient en effet de parti comme on change de mouchoir, sans aucun respect pour leurs électeurs, sous de faux prétextes et loin de toute divergence idéologique ou organique avec leur parti politique.

Ce nouveau texte prévoit des mesures draconiennes, allant jusqu'au retrait de la qualité de membre de l'APN ou du Sénat à tout élu ayant changé de couleur politique au cours de son mandat. L'article 21 stipule que tout membre élu à l'Assemblée nationale populaire ou au Conseil de la nation qui change délibérément d'appartenance politique est définitivement radié des listes du parti.

La seconde nouveauté concerne le durcissement des dispositions lorsqu'il y a boycott des échéances électorales nationales. Ainsi, tout parti qui ne présente pas de candidats à deux rendez-vous électoraux consécutifs peut être dissous par voie judiciaire. Il est également question de fixer les durées de mandats dans les appareils dirigeants des formations politiques. Le législateur a introduit une disposition fixée à deux mandats de cinq années renouvelables une fois et de façon consécutive. Cette disposition devrait mettre fin aux responsables de partis qui gèrent les partis pendant des décennies, certains depuis l'ouverture du pluralisme démocratique en 1989.

S'agissant de la représentativité des femmes et des jeunes, la mouture a obligé les partis à inscrire un taux dans leurs statuts et à le respecter. Les services du ministère de l'Intérieur exigent désormais de vérifier le respect des quorums dans les élections des délégués régionaux, à travers la présence d'un huissier de justice à chaque étape, de la demande d'agrément au nombre des congressistes présents au congrès constitutif. Le texte exige également des partis l'existence de commissions responsables de son bon fonctionnement, à l'image de la commission consultative, celle des élections, celle de la formation et enfin celle chargée de la résolution des litiges internes.

Concernant le chapitre de création des alliances entre partis politiques, très en vogue lors de certaines échéances électorales, l'action est permise sous condition d'en informer le ministère de l'Intérieur.

Autre question qui a défrayé les chroniques, celle des blocages au niveau des partis, les mouvements de contestation et la mode au « redressement ». Ces dernières années, plusieurs partis ont été secoués par ces gestations organiques, en raison de conflits et de divergences entre les responsables. Désormais, il est prévu dans le projet de loi que le ministère de l'Intérieur est habilité à geler l'activité d'un parti politique qui ne pratique pas ses activités organiques fixées dans ses statuts ou bien ne respecte pas les délais de leur déroulement. Le ministère de l'Intérieur peut être amené à prendre une telle décision en cas de litige entre membres d'un même parti ayant entraîné l'arrêt de ses activités. Enfin, la mouture fixe certaines modalités concernant le financement des partis politiques, en introduisant des dispositions pour plus de transparence dans la gestion financière et pour lutter contre toute forme de corruption.

Mohamed K.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Dialogue social et ramadan au menu

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Selon la même source, cette réunion porte sur plusieurs sujets, notamment un projet de loi relative à la sécurité sociale, ainsi que des présentations sur le renforcement du travail syndical et le dialogue social, et des mesures et dispositions à prendre en prévision du mois sacré du Ramadan.

S. N.

RUMEURS SUR LA VISITE D'UNE DÉLÉGATION KURDE EN ALGÉRIE

Amar Belani dément

L'ALGÉRIE a démenti, hier, par la voix de son ambassadeur en Turquie, Amar Belani, les allégations publiées par plusieurs médias concernant la visite d'une délégation kurde en Algérie. «En réponse à certaines allégations colportées par certains médias au sujet d'une prétendue invitation en Algérie par une délégation kurde, je voudrais préciser que ces allégations sont fantaisistes et totalement infondées», a écrit l'ambassadeur d'Algérie en Turquie dans un communiqué publié hier.

«Je voudrais réitérer que les relations fortes et stratégiques qui lient mon pays à la Turquie ne peuvent souffrir aucun amalgame ni aucune ambiguïté inamicale», a-t-il ajouté.

H. B.

RÉVISION DES CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

Boughali reçoit le rapport final

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a reçu, hier, le rapport final concernant la révision des avant-projets de loi sur les codes communal et de wilaya. Il a salué l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et la contribution des parties prenantes dans l'enrichissement de ces projets de lois essentiels pour la gestion des affaires locales. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'APN.

« Boughali a reçu le rapport final des propositions relatives à la révision des deux avant-projets de loi portant codes communal et de wilaya de la part du vice-président de l'Assemblée, président du groupe de travail créé à cet effet, M. Rachid Zine, en présence de plusieurs vice-présidents de l'APN, ainsi que de membres du groupe de travail », a précisé la même source.

Dans ce contexte, M. Boughali s'est félicité de « l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ouvert la voie à la consultation au profit des partis politiques, de la Cour constitutionnelle et du Parlement pour enrichir ces deux documents, d'autant plus que ce dernier compte des représentants expérimentés dans la gestion des questions locales, à même de formuler de précieuses observations pour enrichir les projets de lois ».

« Les projets de loi sur les partis politiques et les associations ont été déposés au niveau de l'APN », a-t-il indiqué, soulignant que « deux commissions seront installées en vue de les examiner avant la fin de la semaine ». Intervenant à cette occasion, le président du groupe de travail a remercié « le personnel qui a veillé à l'examen des deux avant-projets », présentant «un aperçu des étapes de leur révision depuis l'installation de la Commission en date du 23 décembre 2024 ». À noter que le groupe chargé de l'examen du projet de loi portant code de wilaya est composé de M. Abdallah Harchaia (coordinateur), et des membres Brahim Sadli, Moumeni Bouzid, Belgacem Mesnadi et Tayeb Ramdani. En ce qui concerne le groupe chargé de l'examen du projet de loi portant code communal, il est composé de M. Abdelaziz Beneulmi (coordinateur), et des membres Allel Bouteldja, El Akal Benzerga, Bachir Amri, Ilyes Kmakni, Djamel Ouzaghla et Amar Dherra.

M. B.

SONELGAZ FACE AU DÉFI DES CRÉANCES

Vaste campagne de recouvrement

Confrontée à des créances impayées ayant atteint 180 milliards de dinars, Sonelgaz, entreprise nationale de la production et de la distribution d'électricité et de gaz, lance une vaste campagne de recouvrement pour consolider ses services essentiels. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelhamid Mazri, directeur de la distribution de l'entreprise

Abdelhamid Mazri a déclaré que face à la situation préoccupante, une augmentation est évaluée à 30% des créances par rapport à l'année écoulée, à cet effet, Sonelgaz a décidé de réagir avec fermeté, tout en misant sur des solutions adaptées aux ménages et entreprises pour relever ce défi financier, tout en poursuivant ses investissements stratégiques

Pour ce faire, une vaste campagne de recouvrement des créances a été lancée, qui marque un tournant après une période exceptionnelle durant laquelle l'entreprise avait suspendu ses actions de recouvrement en raison des conditions socio-économiques. Toutefois, M. Mazri a assuré sur les ondes de la Radio nationale : «Cette fois, nous avons décidé de faciliter le règlement des créances pour nos clients.» Pour ce faire, des dispositifs adaptés ont été mis en place, notamment la possibilité de régler les dettes dans les agences de Sonelgaz, dans les bureaux de poste, ou encore via des paiements en ligne.

De plus, l'entreprise offre la possibilité d'échelonner les paiements pour alléger la charge des ménages et des entreprises en difficulté. Le directeur de distribution de l'entreprise a également révélé que le secteur privé reste le principal débiteur, avec 77 milliards de dinars de créances, soit 44% des impayés totaux, tandis que les collectivités locales détiennent environ 30% des dettes.



Une situation préoccupante.

Par ailleurs, il a indiqué qu'avec plus de 12 millions d'abonnés à l'électricité et 8,1 millions au gaz, Sonelgaz affiche des taux de pénétration impressionnants, soit un taux de 99% pour l'électricité et 70% pour le gaz. Cependant, il a relevé que «la demande croissante met l'entreprise sous pression «.

Ainsi, chaque année, le réseau électrique et gazier doit s'adapter à une croissance de la demande de 3 à 5%, ce qui représente un demi-million de nouveaux clients annuellement. En 2024, par exemple, Sonelgaz a intégré 1 200 mégawatts supplémentaires à son réseau, soit l'équivalent de la construction d'une centrale électrique entière. La consommation globale atteint désormais 25 gigawatts d'électricité et 11 milliards de normomètres cubes de gaz, ce qui oblige l'entreprise à préparer minutieusement les périodes critiques, comme l'hiver pour le gaz et l'été pour l'électricité. M. Mazri a précisé : «Nous avons eu à recenser huit opérations de mise à niveau, qui a entraîné six nouvelles sources pour préparer cet hiver. Pour l'été, qui débute en juin, et exceptionnellement fin mars pour certaines régions, nous avons terminé le programme «. «Cet exercice s'est soldé par l'introduction de 16 nouvelles sources (les postes HTMT de distribution publique-ndlr) «.

Il a également fait savoir qu'il y aura ainsi une augmentation de la production d'électricité par rapport à 2024, durant laquelle il y a eu quatre pics de consommation en été, et vu l'intégration de nouvelles demandes et donc de nouveaux projets.

En outre, le responsable a assuré que Sonelgaz reste mobilisée pour répondre aux orientations des pouvoirs publics, en donnant la priorité aux secteurs stratégiques. Les activités économiques, qu'il s'agisse des périmètres agricoles, des zones industrielles ou des stations de dessalement, sont au cœur des projets de raccordement.

Sur les périmètres agricoles, par exemple, Sonelgaz a déjà raccordé 73 000 exploitations sur un total de 100 000, avec une enveloppe de 200 milliards de dinars. Les grands projets, comme ceux menés par les investisseurs qataris et italiens dans le sud du pays, bénéficient également d'une attention particulière.

Le directeur de la production a souligné le fait qu'avec sa campagne de recouvrement et son engagement envers les projets structurants, Sonelgaz espère non seulement assainir ses finances, mais aussi renforcer sa capacité à accompagner les ambitions économiques et sociales de l'Algérie.

Il a ajouté que cet effort doit néanmoins s'inscrire dans une stratégie globale de gestion des ressources et d'optimisation des infrastructures, pour assurer la pérennité et l'efficacité des services fournis à des millions d'Algériens.

Sihem Bounabi

PROMOTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Getex fait appel à une startup

Le groupe public Getex, spécialisé dans le textile et le cuir, s'engage dans une transformation numérique à travers un partenariat avec la startup Diar Dzair, dans le but de développer une plateforme de vente en ligne et d'étendre sa distribution à l'échelle nationale et internationale. Ce projet vise à renforcer la compétitivité du secteur et répondre à une demande croissante, une première qui est saluée par le DGA de la startup, selon lequel ce partenariat représente une étape significative pour l'entreprise.

Ce projet de partenariat entre Getex et la startup Dair Dzair, spécialisée dans le commerce électronique, a été présenté lors d'une visite d'inspection effectuée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, samedi, dans certains ateliers de l'entreprise publique économique (EPE) C&H et Leather Industry qui relèvent de la société holding de l'industrie du textile et du cuir Getex, et ce, en présence de la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui.

En vertu de ce partenariat, Diar Dzair procédera au développement d'une plateforme pour la commercialisation numérique des produits Getex au niveau national et à l'étranger, a indiqué le ministère dans un communiqué. Dans ce sens, la startup procédera, à travers ses filiales, à l'acheminement des commandes via son réseau de distribution dans les 58 wilayas et aussi dans certains pays africains et européens, précise la même source, ajoutant que Diar



Dzair accompagnera aussi le groupe Getex pour construire son identité visuelle et accroître ses contacts sur les réseaux sociaux qui sont désormais l'un des principaux outils du commerce électronique en Algérie. Contacté par le Jeune Indépendant, le directeur général adjoint de Diar Dzair, Abderraouf Saighi, a indiqué que ce partenariat avec le groupe Getex, premier de son genre, représente une étape significative pour notre startup. «A travers notre stratégie, nous travaillons sur le développement d'une plateforme spécialisée dans la promotion et la commercialisation des produits Getex «, a-t-il souligné, il a ajouté que Diar Dzair prend en charge les services après-vente et le lancement d'une application mobile dans ce sens et offre aussi l'option du paiement électronique lors des opérations d'achat. En outre, M. Saighi a affirmé que ce partenariat entre le secteur privé et public s'inscrit dans les orientations du président de la République, permettant d'accorder de grandes opportunités aux startups et aux incubateurs, et de profiter d'une part de marché ou des produits des entreprises publiques économiques. Selon lui, ces startups bénéficient de cette part via le programme d'innovation ouverte, ce qui leur permet d'augmenter leur chiffre d'affaires, tout en offrant aux groupes et aux autres entreprises des services nouveaux et innovants, selon une approche mutuellement bénéfique.

De son côté, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a salué cette initiative «qui permettra au Groupe de se rapprocher davantage de ses clients «, appelant à «intensifier et unifier les efforts et exploiter les capacités humaines et matérielles de tous les acteurs et opérateurs activant dans le secteur du cuir et du textile, en vue de répondre aux exigences et aux besoins du marché national, estimés à plus d'un milliards USD par an «. A ce propos, M. Ghrieb a donné des instructions qui vont mettre en œuvre des accords de partenariat public-privé impliquant tous les acteurs et opérateurs activant dans ce domaine, pour unifier les efforts et répondre aux besoins du marché national.

Dans le cadre de cette visite d'inspection, le ministre a visité plusieurs ateliers spécialisés dans la fabrication des vêtements et des chaussures destinés aux professionnels et au grand public, et autres produits du groupe spécialisé dans la fabrication du cuir, des chaussures, et de divers types de vêtements et textiles. Lors de l'inspection de ces ateliers, M. Ghrieb a souligné la nécessité de maîtriser la qualité du produit final et d'innover dans la conception des vêtements, des chaussures et autres produits, notamment ceux destinés au grand public, il a également mis en avant la qualité des matières premières utilisées.

Selon le même responsable, il est nécessaire pour le groupe «de retrouver sa place et ses parts de marché, particulièrement pour ce qui est des produits destinés au grand public «. Le ministre a ensuite donné des instructions pour élaborer des plans marketing permettant une large distribution des produits Getex dans les différentes wilayas du pays et d'augmenter sa part de marché.

Rim Boukhari

RÉVOLUTION RADIOPHARMACEUTIQUE

Signature d'un accord-cadre entre la Comena et Saidal

Un accord-cadre a été signé, hier, entre la Commission de l'énergie atomique (COMENA) et le Groupe Saidal pour développer la production de produits radiopharmaceutiques. Cette collaboration, associant innovation technologique et expertise industrielle, marque une étape importante dans l'autonomie nationale en matière de santé publique. C'est ce qu'a indiqué Sifi Ghrieb, ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.



Une étape importante.

Lors de la cérémonie de signature, Sifi Ghrieb a mis en avant l'importance stratégique de cet accord, relevant qu'il s'inscrivait dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à intégrer les nouvelles technologies dans des secteurs clés, notamment celui de la santé.

Il a ajouté que «l'objectif principal est de répondre aux besoins croissants des citoyens algériens en matière de médicaments innovants et d'assurer une autonomie nationale dans ce domaine», lors de la cérémonie de signature organisée au siège du ministère de l'Industrie et qui a rassemblé plusieurs hauts responsables, dont Mohamed Arkab, ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, et Fouad Hadji, ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique. M. Ghrieb a également annoncé que des projets spécifiques seraient lancés dans les mois à venir, avec une première liste de priorités déjà définie.

Pour sa part, M. Arkab a qualifié cette collaboration de «pas décisif» vers la réalisation de l'ambition nationale d'utiliser la science et la technologie pour améliorer la santé publique et promouvoir un développement durable.

Il a déclaré que «ce projet symbolise notre détermination à assurer la souveraineté pharmaceutique de l'Algérie. Il répond non seulement aux besoins médicaux de nos concitoyens, mais contribue également à développer une industrie pharmaceutique durable et compétitive». Il a aussi fait savoir que «cette coopération entre la Comena et le Groupe Saïdal est le fruit d'une synergie entre deux institutions majeures, combinant expertise, infrastructure stratégique et vision commune».

Selon le ministre de l'Energie, la Comena, grâce à son expérience et à ses infrastructures avancées, jouera un rôle important dans la production nationale d'isotopes médicaux essentiels à la médecine nucléaire. Le Groupe Saïdal, avec son expertise dans la production et la distribution de médicaments, sera chargé, quant à lui, de la commercialisation de ces produits, assurant ainsi leur accessibilité à la population.

M. Arkab a ainsi souligné que «le Groupe Saidal, grâce à son expérience et son savoir-faire dans la production de médicaments, prendra en charge la commercialisation de ces produits vitaux pour nos concitoyens». Bien que le projet soit encore en phase de lancement, les responsables ont insisté sur son importance stratégique pour l'Algérie, ajoutant que ce partenariat vise à renforcer l'autonomie du pays dans un domaine où la dépendance à l'importation reste importante.

M. Arkab a fait également savoir que cet accord ouvre la voie à une collaboration élargie entre les deux institutions, couvrant des domaines variés tels que la production, le contrôle qualité, l'enregistrement et la commercialisation des produits radiopharmaceutiques, tout en mettant l'accent sur la sécurité radiologique et la gestion, notamment lors des étapes de production, de stockage et de transport, ainsi que l'échange d'informations et la gestion des incidents liés à ces produits dans le cadre des activités médicales.

Outre la production et la distribution de produits radiopharmaceutiques, l'accord met également l'accent sur la formation, la recherche scientifique et l'innovation technologique. Les deux parties se sont engagées à soutenir des programmes nationaux de formation pour renforcer les compétences locales dans ce domaine hautement spécialisé, l'objectif étant d'encourager l'émergence de talents algériens capables de contribuer au développement d'une industrie pharmaceutique de pointe et durable.

Il convient de noter que les produits radiopharmaceutiques, au cœur de cet accord, sont essentiels dans le domaine de la médecine nucléaire. Ils sont utilisés pour diagnostiquer et traiter des maladies graves telles que le cancer, les maladies cardiaques et les troubles neurologiques.

Avec la croissance rapide de la demande pour ces produits innovants dans les thérapies modernes, cette initiative répond à un besoin pressant, tout en réduisant la dépendance aux importations.

Sihem Bounabi

AADL

Jusqu'à 12 mois de paiement anticipé des loyers

L'ÉTABLISSEMENT de gestion immobilière, filiale de l'Agence nationale d'aménagement et de développement du logement (AADL), a annoncé, hier, que tous les bénéficiaires des logements de la formule location-vente peuvent désormais régler leurs mensualités par le biais du paiement anticipé des loyers. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'établissement.

Les bénéficiaires des logements AADL ont la possibilité de payer leurs loyers à l'avance, allant de deux à douze mois, en remplissant le formulaire de paiement anticipé disponible auprès du bureau de gestion de leur résidence, a précisé la même source.

Les démarches pour bénéficier de ce paiement anticipé est simple, les résidents intéressés doivent se rendre au bureau de gestion de leur quartier pour obtenir un formulaire de demande, ce document, une fois rempli et signé, doit être retourné à l'agence. Le traitement des demandes sera effectué à la fin de chaque mois, et les paiements anticipés seront comptabilisés dès le mois suivant. L'AADL insiste sur l'importance de bien vérifier toutes les informations inscrites sur le formulaire afin d'éviter toute complication ou retard dans le traitement des demandes.

L'objectif de cette mesure est d'offrir davantage de flexibilité aux locataires, tout en facilitant la gestion des paiements et en contribuant à l'amélioration de la relation entre l'agence et ses bénéficiaires, a souligné l'agence. Tout en ajoutant que grâce à cette nouvelle fonctionnalité, les bénéficiaires des logements AADL peuvent désormais choisir de payer leurs mensualités avant leur échéance, en fonction de leurs capacités financières et de leurs préférences.

Ainsi, en permettant aux résidents de régler leurs loyers à l'avance, l'agence espère réduire les retards de paiement, qui peuvent compliquer la gestion des finances publiques et des ressources de l'agence. Cela pourrait également faciliter la planification des projets d'aménagement et d'entretien des logements, en assurant une meilleure régularité des flux financiers.

S. B.



DÉVELOPPEMENT LOCAL À BLIDA

Les priorités pour l'année 2025

LA WILAYA de Blida entame l'année 2025 sous le signe du développement et de l'investissement, avec 270 projets touchant divers secteurs, dont l'éducation, l'urbanisme, la santé et les infrastructures, la région se transforme en profondeur. Des écoles aux hôpitaux, en passant par des pôles urbains modernes, cette dynamique vise à répondre aux besoins croissants de la population et offrir un cadre de vie meilleur.

Nesrine Hadj Ahmed, coordinatrice des projets au niveau de la Direction des équipements publics (DEP), a affirmé sur les ondes de la radio de Blida que le secteur de l'éducation s'est taillé la part du lion avec 170 projets, incluant la construction de groupes scolaires, de collèges et de lycées. À la rentrée scolaire 2024, la direction de l'éducation avait réceptionné huit écoles primaires, deux collèges et deux lycées situés à Blida, Mouzaïa, Sidi Serhane, Meftah, Béni Tamou, Chiffa et Bouarfa.

Dans la continuité de cet élan, l'année 2025 verra le lancement de nombreuses infrastructures scolaires, d'ailleurs le wali de Blida a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de deux écoles primaires et d'un lycée à Haouch Errih, sur les hauteurs de Meftah.

Toujours selon la coordinatrice de la DEP, le projet du nouveau pôle urbain d'El Affroun, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, sera lancé dans un futur proche, il prévoit la construction de 25 000 logements AADL 3 sur une superficie de 100 hectares et inclura également toutes les infrastructures nécessaires, notamment quatre écoles primaires, deux collèges et deux lycées. Les terrains ont été sélectionnés et les études techniques et géotechniques sont en bonne voie. Une fois le bureau d'études désigné, les opérations liées aux logements et aux infrastructures d'accompagnement (scolaires, sanitaires, sécuritaires et administratives) commenceront simultanément.

Dans la même dynamique, la commune de Larbaâ bénéficiera cette année d'une gare routière, d'un hôpital de 120 lits, d'un tribunal et d'un établissement de rééducation pour 500 détenus. La commune de Bouinan verra également la construction d'une gare routière et d'un hôpital de 120 lits, tandis qu'un centre psychopédagogique pour enfants atteints d'IMC sera créé à Bougara. Le pôle urbain de Hassainia sera, quant à lui, doté d'un commissariat de proximité.

Dans le secteur universitaire, l'année 2025 sera marquée par la réception d'une bibliothèque centrale, d'un village universitaire et de 1 000 sièges pédagogiques à El Affroun. Par ailleurs, la DEP entreprendra la réfection de plusieurs cités universitaires, notamment à Soumaa 1 et 2, ainsi que la cité Ben Boulaïd, à Blida.

T. Bouhamidi

Le choc des mots : Ce que le discours de Macron révèle sur l'avenir de l'Afrique

Les relations entre la France et l'Afrique sont marquées par un passé colonial complexe, des partenariats économiques asymétriques, et des tensions croissantes dans un contexte mondial de recomposition géopolitique. Le discours prononcé par le président français Emmanuel Macron le 6 janvier 2025, lors de la Conférence annuelle des ambassadrices et des ambassadeurs, a ravivé ces tensions en adoptant un ton jugé condescendant et paternaliste par de nombreux dirigeants et citoyens africains. En qualifiant d'« ingrats » certains gouvernants africains et en réaffirmant le rôle prépondérant de la France dans la sécurité de la région. Monsieur Macron a suscité des critiques acerbes.

Docteure Gueddim Malika





En qualifiant ses propos d'« attitude méprisante », ces dirigeants réaffirment non seulement leur souveraineté, mais aussi leur capacité à prendre en main la sécurité et le destin de leurs nations sans l'ingérence de puissances extérieures. Dans cette dynamique, Frantz Fanon (Les Damnés de la Terre, 1961) avait prédit cette émancipation progressive, dans laquelle les peuples anciennement colonisés rejettent les résidus de domination imposée.

Plus pertinent encore, Cheikh Anta Diop (Les Fondements culturels, techniques et industriels d'un futur État africain, 1960) offre une analyse complémentaire en affirmant que les anciens colonisateurs cherchent souvent à maintenir une tutelle symbolique en prétextant un besoin supposé de guider les nations africaines. Selon Diop, cette posture paternaliste masque des intérêts stratégiques liés aux ressources naturelles et à l'influence géopolitique. Dans ce cas, les réactions de Koulamallah et Sonko peuvent être interprétées comme des réponses stratégiques visant à déconstruire ce discours et à affirmer leur autonomie narrative. Par ailleurs, Malek Bennabi (Colonisabilité, 1956) explore la question des dynamiques psychologiques dans les relations postcoloniales. Il souligne que les discours paternalistes, tels que celui de monsieur Macron, cherchent souvent à raviver une dépendance culturelle et politique en rappelant les anciennes relations de protection. Pour cela, les réactions des dirigeants africains s'inscrivent dans un processus de rupture avec ce modèle, en visant à instaurer une nouvelle éthique relationnelle basée sur le respect mutuel et l'égalité des partenaires.

Dans la même veine, Fatima Mernissi (Le Harem politique, 1987) offre une autre perspective en soulignant que les discours paternalistes participent à une invisibilisation des capacités locales à s'autogérer. Selon elle, les nations qui ont historiquement été dominées doivent s'affranchir non seulement des structures coloniales, mais aussi des narrations imposées qui continuent à les marginaliser dans l'imaginaire mondial. Aujourd'hui, la France fait face à une perte progressive de son influence sur le continent africain, un recul qui reflète les transformations profondes des dynamiques géopolitiques en Afrique. Les critiques récurrentes à l'égard de son rôle militaire dans des pays comme le Mali, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Burkina-Faso traduisent une défiance croissante de la part des populations et des élites africaines. Cette érosion s'inscrit dans un contexte plus large où la multipolarité redéfinit les rapports de force sur le continent. Jean-François Bayart (L'État en Afrique, 1992) souligne que les États africains, loin d'être passifs, utilisent stratégiquement les puissances étrangères pour renforcer leur autonomie. Cette observation trouve un écho dans les interactions contemporaines entre les pays africains et des acteurs non occidentaux comme la Chine et la Turquie. Ces nouvelles puissances, en proposant des modèles alternatifs de partenariat, fragilisent la position hégémonique historiquement occupée par la France.

Henry Kissinger (Diplomacy, 1994) offre un cadre d'analyse utile pour comprendre cette transformation. Selon Kissinger, une puissance en déclin cherche souvent à compenser sa perte d'influence par des actions symboliques ou des discours qui visent à reétablir une légitimité vacillante. Le discours de monsieur Macron est perçu comme une tentative de reconquérir une autorité narrative en affirmant le rôle central de la France dans la sécurité africaine. Cependant, cette stratégie se heurte à une contestation croissante qui remet en question la pertinence même de la présence française. Zbigniew Brzezinski (Le Grand échiquier, 1997) met en avant l'importance des régions stratégiques comme l'Afrique dans la compétition globale. Pour Brzezinski, la perte d'influence dans une zone stratégique ne se résume pas à une question locale mais peut avoir des conséquences systémiques sur la position géopolitique globale d'une puissance. La défiance africaine envers la France pourrait ainsi affaiblir son rayonnement sur la scène internationale en réduisant ses points d'ancrage stratégiques.

Cependant, une question stratégique fondamentale émerge : ce discours pourrait-il redéfinir les relations entre la France, dirigée par Emmanuel Macron, et les États africains ? En multipliant les fronts de turbulences avec des pays comme ceux du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne, monsieur Macron semble naviguer dans une zone d'incertitudes où la France peine à maintenir son influence historique. De surcroît, les frictions avec des acteurs émergents comme la Turquie ajoutent une dimension supplémentaire à ce repositionnement géopolitique. La Turquie, dont les ambitions sur le Maghreb et le reste de l'Afrique sont clairement affirmées, pourrait utiliser cette présence pour élargir son soft power tout en consolidant son argumentaire pour intégrer l'Union européenne. Ainsi, une autre question se pose: la France peut-elle contenir cette multipolarité croissante sans opérer une révision radicale de ses relations avec ses anciens partenaires ? Dans un monde où les États africains revendiquent de plus en plus leur souveraineté et où de nouveaux acteurs internationaux s'imposent, l'avenir de ces relations semble dépendre non seulement de la capacité de la France à évoluer, mais aussi de celle de son président à incarner une vision claire et audacieuse pour l'Afrique. S'aligner sur les aspirations des États africains tout en naviguant dans une concurrence internationale de plus en plus intense représente un exercice de haute voltige diplomatique. Emmanuel Macron fait face à un choix décisif : persister dans une posture défensive, qui risquerait d'éroder davantage l'influence française, ou embrasser une coopération novatrice, respectueuse et stratégiquement avantageuse pour les deux parties. Ce dilemme, s'il n'est pas résolu avec clarté et pragmatisme, pourrait redéfinir la place de la France dans l'échiquier mondial.

Le discours d'Emmanuel Macron reflète une relation franco-africaine en crise, marquée par des tensions postcoloniales persistantes et une redistribution des alliances stratégiques. Si la France veut maintenir une influence constructive en Afrique, elle devra transformer sa posture de puissance dominante en celle d'un partenaire égal et respectueux. De leur côté, les États africains ont l'opportunité de redéfinir leur rôle dans un ordre mondial multipolaire, en affirmant leur souveraineté et en forgeant des alliances stratégiques diversifiées. Ce basculement constitue une opportunité historique pour les deux parties de redéfinir leurs relations sur des bases plus équitables et mutuellement bénéfiques.

Cependant, l'attitude d'Emmanuel Macron laisse planer un doute quant à sa volonté réelle de s'engager dans une telle transformation. Son discours, imprégné d'un paternalisme sous-jacent, révèle une difficulté à accepter l'émergence d'une Afrique stratégiquement autonome. « Qu'on me donne six lignes écrites de la main du plus honnête homme, j'y trouverai de quoi le faire pendre », disait le cardinal de Richelieu. Cette citation, bien que tirée de l'ancien régime, résume l'habileté rhétorique d'un pouvoir qui manipule les narratifs à son avantage, souvent au détriment des faits historiques ou des aspirations des autres. Le rappel constant des déploiements militaires français, présentés comme un acte de générosité, ignore les critiques africaines sur les conséquences de ces interventions. En toute hypothèse, cette posture semble nier une évidence : l'Afrique n'est plus disposée à jouer un rôle subalterne dans les relations internationales. Les gouvernants africains, en rejetant publiquement les « attitudes méprisantes » attribuées à monsieur Macron, expriment une détermination à redéfinir leurs liens avec l'ancien colonisateur. En refusant de s'adapter à cette nouvelle réalité, la France risque non seulement de perdre sa place sur le continent mais aussi de voir son prestige mondial s'éroder face à des puissances comme la Chine, ou encore la Turquie.

Ce basculement, si mal géré, pourrait condamner la France à l'isolement, prisonnière d'un passé qu'elle refuse d'abandonner. Pourtant, comme le rappelait Sénèque, « la prospérité n'est durable que lorsqu'elle est partagée ». Ce constat résonne fortement dans le contexte actuel : si la France persiste dans une approche unilatérale et condescendante, elle risque de se retrouver isolée dans un monde où la coopération et le respect des aspirations régionales deviennent les nouveaux piliers de la diplomatie. Le monde d'aujourd'hui ne peut plus tolérer des discours qui ignorent les dynamiques collectives et les interdépendances croissantes. Soit la France choisit de progresser avec l'Afrique en construisant un avenir commun basé sur des intérêts mutuels, soit elle s'enfonce dans une trajectoire où, à terme, « tout le monde coulera » dans un déséquilibre global. L'histoire jugera si Macron a su incarner le leadership nécessaire pour ouvrir une nouvelle ère de relations franco-africaines, ou s'il a laissé passer une opportunité historique.

SYRIE

L'Arabie saoudite appelle à la levée des sanctions

Lors de deux réunions à Riyad avec les chefs de la diplomatie des pays arabes et avec des représentants occidentaux, des Nations unies, de l'Union européenne et de la Turquie, l'Arabie saoudite a appelé à la levée des sanctions contre la Syrie pour permettre la reconstruction du pays et sa stabilisation.



Le 12 décembre à Riyad, lors d'une réunion des chefs de la diplomatie des pays du Moyen-Orient et des pays européens, le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal ben Farhane a appelé à «lever les sanctions unilatérales et internationales imposées à la Syrie» pour permettre son «développement et sa reconstruction». Deux réunions se sont tenues dans la capitale saoudienne: la première entre pays arabes et la seconde incluant des représentants occidentaux, des Nations unies, de l'Union européenne et de la Turquie. Le chef de la diplomatie de l'Arabie saoudite a averti que le maintien des mesures coercitives en Syrie «entraverait les aspirations du peuple syrien frère à parvenir au développement et à la reconstruction». Les sanctions américaines comprennent notamment : le gel des avoirs financiers de certaines entités syriennes, des restrictions sur les exportations et importations entre les États-Unis et la Syrie, l'interdiction pour les citoyens et entreprises américaines d'investir en Syrie. Vers un assouplissement des sanctions En juin 2020, Washington avait durci sa politique à l'égard de Damas avec l'entrée en vigueur de la loi César qui visait spécifiquement les secteurs de la construction, du pétrole et du gaz, tout en introduisant des sanctions supplémentaires contre des pays tiers qui commerceraient avec les autorités syriennes. Les Européens ont également imposé des restrictions économiques à la Syrie. Ces mesures empêchent le pays de se reconstruire et d'attirer les investissements étrangers. Depuis la chute de Bachar el-Assad le 8 décembre dernier, les nouveaux maîtres de Damas multiplient les rencontres avec des délégations étrangères. La Syrie était notamment présente à Riyad par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, Assaad al-Chaibani. Les capitales occidentales semblent attendre des garanties des nouvelles autorités de Damas. «Il est désormais temps pour les nouveaux dirigeants syriens de concrétiser l'espoir qu'ils ont créé – par le biais d'une transition pacifique et inclusive qui protège toutes les minorités. Ensuite, nous discuterons avec les ministres des Affaires étrangères de l'UE de la manière d'assouplir les sanctions», avait déclaré la responsable de la diplomatie de l'Union européenne, Kaja Kallas, à son homologue syrien.

R. I.

ALLEMAGNE

«Nous remettrons Nord Stream en service», assure la candidate de l'AfD

ALICE WEIDEL, co-présidente du parti Alternative pour l'Allemagne (AfD) et candidate à la chancellerie allemande, a annoncé le 11 janvier son intention de redémarrer les gazoducs Nord Stream si son parti s'imposait lors des législatives de fin février. La co-présidente du parti allemand Alternative pour l'Allemagne (AfD), Alice Weidel, a déclaré le 11 janvier son intention de relancer les importations de gaz russe via le gazoduc Nord Stream si son parti était porté au pouvoir. «Nous remettrons Nord Stream en service, vous pouvez compter sur cela», a-t-elle affirmé lors d'un congrès du parti à Riesa, en Saxe, où elle a été adoubée candidate de l'AfD à la chancellerie à l'occasion des législatives anticipées qui doivent avoir lieu le 23 février. Alice Weidel a par ailleurs affirmé qu'une fois au pouvoir, son parti «remettrait en service les centrales nucléaires existantes» et allongerait la durée de vie des centrales à charbon. Un nouveau gouvernement impliquant l'AfD «démolirait toutes les éoliennes», a-t-elle prévenu. «À bas les moulins à vent de la honte», a-t-elle ajouté, citée par la presse allemande. Les gazoducs Nord Stream 1 et 2, reliant la Russie à l'Allemagne via la Baltique, ont été mis hors service par une série d'explosions survenue fin septembre 2022. Un «acte de terrorisme international», avait dénoncé dans la foulée le président russe Vladimir Poutine. L'arrêt des importations allemandes de gaz russe, bon marché, a durement impacté le secteur industriel du pays. Nord Stream toujours dans le collimateur des Américains Si la justice allemande s'oriente vers la piste de saboteurs ukrainiens, le renseignement russe continue de pointer du doigt – à l'instar du journaliste américain Seymour Hersh – la piste anglo-américaine. «Il est évident qu'ils n'ont pas pu l'exécuter seuls. Il est clair que pour mener à bien une telle attaque terroriste, il y avait un ordre» avait déclaré mi-août le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. «Il est honteux pour l'Allemagne d'accepter en silence qu'elle ait été privée de sa base de prospérité énergétique et économique à long terme», avait-il également estimé. Dans le cadre de la procédure de faillite de Nord Stream 2 AG, la filiale suisse de Gazprom, le gazoduc pourrait être vendu aux enchères. Une opération sur laquelle un investisseur américain, Stephen Lynch, entendrait se positionner, avait révélé en novembre le Wall Street Journal (WSJ). «Il s'agit d'une occasion sans précédent d'établir un contrôle américain et européen sur l'approvisionnement énergétique de l'Europe avant la fin de l'ère des combustibles fossiles», avait déclaré au WSJ ce contributeur de la campagne de Donald Trump, faisant valoir que si le gazoduc passait sous pavillon américain, Washington disposerait d'un moyen de pression sur la Russie.

R. I.

INCENDIES À LOS ANGELES

Le bilan s'alourdit à 24 morts et 16 disparus

LES INCENDIES dévastateurs en Californie ont fait au moins 24 morts, et 16 personnes sont toujours portées disparues, selon les autorités. Les météorologistes sont inquiets quant au retour de vents violents dans la région. Le bureau du médecin légiste du comté de Los Angeles a revu à la hausse le bilan humain des incendies qui font rage dans la région depuis plusieurs jours, le portant à 24 morts. Le précédent bilan était de 16 morts. Par ailleurs, 16 personnes sont toujours portées disparues, et ce nombre pourrait augmenter. Dans le détail, 8 personnes sont mortes dans l'incendie de Palisades et 16 à Eaton. L'agence AP a rapporté que, selon les prévisions météorologiques, les vents dans le secteur pourraient atteindre les 80 kilomètres heure du 12 au 15 janvier. Selon le National Weather Service, la journée la plus dangereuse devrait être le 14 janvier. La BBC indique qu'il s'agit de vents secs. Le média britannique souligne qu'avant que ces vents ne se lèvent, «des progrès ont été réalisés» pour stopper la propagation des incendies meurtriers. Les pompiers californiens sont aidés par des équipes de huit autres États, ainsi que du Canada et du Mexique, qui continuent d'affluer. Des incendies particulièrement coûteux Selon le ministère des Forêts et de la protection contre les incendies, le 12 janvier, l'incendie de Palisades avait brûlé 93 kilomètres carrés (environ la superficie de la ville de Paris) et était «circonscrit à 13%», tandis que l'incendie d'Eaton était «circonscrit à 27%» après avoir consumé 57 kilomètres carrés. Un troisième incendie, à Hurst, a brûlé environ 3 kilomètres carrés et est presque entièrement maîtrisé. Le 12 janvier, le service privé de météorologie AccuWeather a revu à la hausse ses estimations quant aux dégâts économiques provoqués par ces incendies, les portant à une fourchette de 250 à 275 milliards de dollars.
Un montant qui a presque doublé depuis le 9 janvier. Des pillards arrêtés quotidiennement par la police Comme l'indique l'agence AP, les autorités américaines font état de nouvelles arrestations de pillards. Sept personnes ont été arrêtées ces derniers jours, dont deux individus «se faisant passer pour des pompiers, entrant dans les maisons et en sortant». Michael Lorenz, capitaine de la police de Los Angeles, cité par l'AP, a déclaré que la police appréhendait environ dix personnes par jour. Le 10 janvier, Deann Criswell, responsable de l'Agence fédérale de gestion des urgences au ministère américain de la Sécurité intérieure, avait déclaré que les pompiers étaient confrontés à des pénuries d'eau en raison de l'énorme pression exercée sur l'approvisionnement en eau. «Il y a eu tellement d'incendies en même temps. De nombreuses équipes de pompiers ont utilisé le réseau d'eau pour éteindre ces incendies, ce qui a mis à rude épreuve le système, et il faut du temps pour s'en remettre», a-t-elle ajouté. Le même jour, le Washington Post avait rapporté que le système californien de bornes d'incendie n'était pas préparé à lutter contre les gigantesques incendies qui ont ravagé le comté de Los Angeles.
Un pompier a relaté auprès du quotidien qu'il était tombé sur quatre bouches d'incendie vides. Ses collègues ont dû aller chercher de l'eau dans une autre partie de la ville.

R. I.

TÉLÉCOMMUNICATIONS À ILLIZI

Modernisation de la technologie de la fibre optique

VISANT la modernisation du réseau de la téléphonie fixe et l'accès à l'internet, la wilaya d'Illizi a bénéficié d'une série de projets dans le cadre du programme de généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH). C'est ce qu'a déclaré, hier, la direction locale de la Poste et des Télécommunications.

A ce propos, Driss Rahab, directeur du secteur a indiqué que ces projets qui ciblent notamment les quartiers résidentiels du chef-lieu de wilaya, le quartier des 50 logements de la nouvelle ville de Debdab ainsi que la zone industrielle d'In-Aménas, visent à moderniser le réseau de téléphonie fixe et à améliorer l'accès à l'internet de très haut débit.

En outre, quatre projets similaires ont été retenus au profit de la commune de Bordj Omar Driss, dont le quartier situé à proximité de la sortie de la ville, la Zaouïa Sidi Moussa, ainsi que le quartier des 30 logements, a-t-il ajouté.

La direction de la Poste et des Télécommunications a établi, en coordination avec l'opérateur public de télécommunications Algérie Télécom (AT), un programme intensif pour le déploiement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le renforcement de la numérisation dans la wilaya, a souligné M. Rahab.

Il est prévu que les clients reçoivent les modems dès leur livraison à la fin du mois courant, selon le même responsable signalant que le nombre de foyers connectés au réseau internet très haut débit en fibre optique (FTTH) à Illizi a dépassé les 2 330 abonnés à ce jour.

R. R.

DIPLÔME DE PATRON CÔTIER À ORAN

25 pêcheurs en formation

UN GROUPE de 25 stagiaires, titulaires de la Capacité de pêche, vont commencer une formation pour le diplôme de patron côtier, dont la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran a récemment ouvert la possibilité aux postulants, a annoncé, Abdelbasset Hamri, directeur de cette chambre, soulignant que la première session sera programmée prochainement.

Les intéressés par l'obtention du diplôme de patron côtier parmi les titulaires de la Capacité de pêche peuvent s'inscrire auprès de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture locale, a-t-il précisé, ajoutant que la première session de formation commencera dans les jours à venir.

Le même responsable a indiqué que la formation dure 9 mois, avec une partie théorique dispensée à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran (ITPA), et une partie pratique réalisée à bord des navires de pêche.

Il a également souligné qu'un premier groupe de 25 stagiaires commencera la formation, dans les prochains jours, précisant qu'il est possible d'ouvrir des sessions de formation sur site à Oran, Arzew, Aïn El-Turck, et même dans les wilayas ayant signé des accords avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, à l'instar de la wilaya de Mostaganem.

A. S.

FORAGE DE PUITS À TLEMCEN

Plus de 800 permis délivrés en 2024

La direction des Ressources en eau de la wilaya de Tlemcen a délivré 806 permis de forage de puits, au cours de l'année 2024, par l'intermédiaire du guichet unique dédié à cette opération. C'est ce qu'a indiqué, hier, Djelloul Samir Sidi Mohamed, chef du service de mobilisation des ressources en eau.



Le responsable a déclaré, à la presse, que durant l'année dernière, 2 149 dossiers relatifs au forage de puits ont été reçus, parmi lesquels 1 207 ont été approuvés. 806 permis ont été remis aux bénéficiaires et le reste sera distribué progressivement, selon les quotas.

Il a précisé que ces permis ont été accordés aux agriculteurs et investisseurs dans le cadre des facilités mises en place à leur profit, dont la possibilité du fonçage dans des zones dites « rouges » pour les agriculteurs propriétaires de grandes superficies agricoles, qui leur permet de forer à plus de 20 mètres de profondeur pour exploiter les eaux souterraines pour l'irrigation de leurs terres. Les investisseurs ayant des projets importants à proximité de ces zones ont reçu des permis de fonçage de puits à des profondeurs supérieures à 30 mètres, a jouté la même source. L'étude des dossiers de forage est effectuée par les membres du guichet unique, qui regroupe des représentants des secteurs des ressources en eau, de l'agriculture, de l'environnement, de l'Agence nationale des ressources en eau et de l'Agence nationale pour la gestion intégrée des ressources en eau, selon le responsable, qui a indiqué que l'étude est réalisée chaque fin de semaine.

M. Djelloul Samir a souligné que les raisons du refus des autres dossiers sont liées à l'interdiction de forer des puits dans les zones rouges où se trouvent des nappes phréatiques relevant de la direction des Ressources en eau, comme c'est le cas dans les communes de Beni Boussaid et Beni Smail, afin de préserver les eaux souterraines. Cela concerne également les zones proches des sorties de barrages, des réseaux de distribution d'eau potable, des sources et des zones urbaines.

Avant l'octroi des autorisations de fonçage, deux études géotechnique et géo-hydrologique sont menées pour définir avec précision le type de forage, la profondeur du puits et la quantité d'eau pouvant être extraite quotidiennement, ces critères devant être respectés lors de l'opération de fonçage et d'exploitation des puits, a souligné la même source.

R. R.

PISTES FORESTIÈRES À KHENCHELA

Vers l'aménagement de 87 km

UN PROGRAMME spécial d'ouverture et d'aménagement de 87 km de pistes forestières sera prochainement lancé dans la wilaya de Khenchela, a annoncé, hier, Bachir Bahri, conservateur local des forêts.

Dans une déclaration à la presse, le même responsable a précisé qu'il sera procédé dès l'achèvement de certaines procédures administratives requises à l'ouverture de 37 km de pistes forestières ainsi qu'à l'aménagement de 50 km de pistes existantes de quatre communes de la wilaya.

Pas moins de 20 km des pistes à aménager se trouvent sur le territoire de la commune de Lemsara et 30 autres km se répartissent équitablement sur les trois communes de Bouhmama, Chelia et Yabous, a détaillé le Conservateur des forêts.

Le coup d'envoi des projets d'ouverture de nouvelles pistes sera prochainement donné à Lemsara sur 15 km, à Bouhmama avec 10 km, à Chelia avec 7 km et à Yabous avec 5 km, selon la même source. Le choix des entreprises de réalisation a tenu compte du critère de l'expérience en matière des travaux forestiers et d'exploitation des forêts ainsi que des certificats de bonne exécution dans le domaine des travaux de pistes forestières, agricoles et rurales ou des routes pour assurer leur exécution dans les normes de qualité et les délais contractuels, a souligné le même responsable.

L'enveloppe financière octroyée à la réalisation de ces projets dans des délais n'excédant pas les 6 mois dépasse 121 millions DA, a ajouté M. Bahri.Ces projets prévus à l'intérieur des massifs forestiers de la wilaya visent à faciliter les mouvements des forestiers pour la protection et la surveillance continue des peuplements forestiers et leur exploitation pour les activités d'écotourisme et de recherche scientifiques ainsi qu'à faciliter l'intervention de la protection civile en cas d'incendie, selon le même cadre

R. R.

EN MARGE DES FESTIVITÉS DE YENNAYER 2975

Les talents littéraires amazighes distingués à Timimoun

Les lauréats de la 5e édition du prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes ont été distingués dimanche au théâtre en plein air de Timimoun, lors d'une cérémonie organisée dans le cadre des festivités nationales officielles du Nouvel An amazigh (Yennayer 2975), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Placée sous le slogan «Yennayer...l'authenticité de l'Algérie triomphante tissée par les ksour du Gourara», cette manifestation culturelle (10-12 janvier) est organisée par le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA).
Présidée par le Secrétaire général (SG) du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, la cérémonie a eu lieu en présence de plusieurs personnalités, dont le conseiller du président de la République chargé des Organisations non gouvernementales et des droits de l'Homme, M. Hamid Lounaouci, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, ainsi que des représentants de différentes institutions, des autorités locales du jury et un public nombreux.
Le Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes comprend quatre catégories, à savoir linguistique, littérature d'expression amazighe et traduite en tamazight, recherches sur le patrimoine culturel immatériel amazigh, et sciences technologiques et numériques.
Le jury, présidé par Djamil Aïssani, a annoncé les résultats suivants : dans la catégorie linguistique, le premier prix n'a pas été décerné, tandis que le deuxième et le troisième prix ont été attribués respectivement aux candidatas Naima Hamdi et Ilyes Farknis de la wilaya de Bejaia.
Quant à la catégorie de littérature d'expression amazighe et traduite en tamazight, le premier prix est revenu à Farhat Oumar Ouchabane, le deuxième prix à Rachida Takourabet (Tizi-Ouzou), alors que le troisième prix a été attribué à Houssam Haddad (Batna).
S'agissant de la catégorie de recherches sur le patrimoine culturel immatériel amazigh, le premier prix a été décerné à Abdennasser Bezza (Batna), le deuxième prix n'a pas été attribué et le troisième prix est revenu à Mohamed Mouloud El-Ouas (Tamanrasset).
Pour la catégorie de sciences technologiques et numériques, le premier et le troisième prix n'ont pas été décernés, alors que le deuxième prix est revenu à Abderrezak Belkharaz (Béjaïa).
Dans son allocution à cette occasion, le secrétaire généraldu Haut-commissariat à l'Amazighité Si EL Hachemi Assad, a rappelé que le Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes, créé conformément à un décret présidentiel en 2020, est considéré comme l'un des mécanismes les plus importants mis en place par l'Etat pour promouvoir la langue et la culture amazighes.
Et d'ajouter : «ce prix vise à honorer les meilleures œuvres littéraires et scientifiques et à encourager la recherche et la créativité en linguistique».
Les cinq éditions du prix ont suscité une large participation, témoignant, selon lui, du «grand enthousiasme et de la ferme



volonté des Algériens de faire progresser leur langue nationale et officielle».
«Les festivités du Nouvel An amazigh constituent une plateforme pour renforcer notre identité nationale, unir nos rangs et mobiliser nos énergies en vue de bâtir une Algérie forte et unie, fière de son histoire profonde et de ses positions souveraines, et riche de son patrimoine culturel et linguistique», a-t-il précisé.

SIGNATURE DE CONVENTIONS POUR PROMOUVOIR LA CULTURE AMAZIGHE À TIMIMOUN

Par ailleurs, plusieurs conventions de partenariat ont été signées à Timimoun, en marge de la célébration de Yennayer, à l'initiative du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA). Parmi ces accords, une convention de coopération entre les communes de Timimoun et Akbou (Béjaïa) a été conclue, visant à renforcer les échanges dans les domaines de la jeunesse, des sports et de la culture. Les présidents des Assemblées populaires communales des deux localités ont exprimé leur engagement à promouvoir des activités communes dans les volets historiques, culturels et scientifiques. Une autre convention a été signée entre le secrétaire général du HCA, Si-Hachemi Assad, et le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi.
Cet accord vise à protéger et valoriser le patrimoine culturel amazigh, à soutenir la création en tamazight et à organiser des formations sur la propriété intellectuelle pour les cadres du HCA. En parallèle, des édifices administratifs ont été officiellement renommés dans les deux langues nationales, arabe et amazighe, en caractères Tifinagh, reflétant l'identité plurielle et enracinée de la région. Ces initiatives, couronnées par la remise du Prix du Président de la République de littérature et langue amazighes et l'émission d'un timbre-poste spécial dédié à la cinquième édition du prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes. «le timbre-poste dépasse le simple rôle de timbrage, étant un moyen à même d'illustrer l'histoire de la patrie, de valoriser son identité et de préserver son patrimoine, sa culture, sa nature, ses ressources, son économie et tous les aspects sociaux», souligne un communiqué du ministère des postes et télécommunication.

R. C.

BALLALOU DEVANT LES PARLEMENTAIRES

Levée de gel sur des projets culturels à Sétif, Sidi Bel Abbès et Boumerdès

DANS le cadre d'une stratégie nationale visant à doter la quasi-totalité des villes d'espaces de lecture, l'opération de réalisation et d'équipement des bibliothèques publiques se poursuit à travers l'ensemble du territoire.
Le ministre de la Culture et des Arts, M. Ballalou, l'a réaffirmé lors d'une séance plénière de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) consacrée aux questions orales. Il a mis en avant les efforts déployés par son département pour achever et équiper les bibliothèques publiques, conformément au plan national dédié à leur développement. Le ministre a également annoncé un récent recrutement au profit des bibliothèques et de leurs annexes, visant à améliorer les services offerts. En parallèle, le ministère continue de prendre en charge l'équipement et l'acquisition de livres pour les bibliothèques communales, financées par le Fonds Commun des Collectivités Locales (FCCL).
Dans ce même contexte, M. Ballalou a souligné les efforts entrepris pour numériser les services des bibliothèques sectorielles, facilitant ainsi l'accès des lecteurs à ces espaces, conformément aux orientations du Président de la République.
Deux préoccupations ont été soulevées lors de cette session, la levée du gel sur la construction d'une bibliothèque publique principale dans la wilaya de Sétif et la régularisation administrative des contrats relatifs à la création de bibliothèques dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. Le ministre a rassuré qu'une demande officielle a été soumise pour débloquer le projet prévu dans la capitale des Hauts Plateaux, alors, qu'une opération globale a été lancée pour régulariser la situation de près de 200 bibliothèques communales à l'échelle nationale, confrontées à des difficultés liées à la construction et à l'équipement, en raison de l'absence d'un cadre juridique adéquat. Par ailleurs, concernant la levée du gel sur le projet de création d'un théâtre régional à Boumerdès, le ministre a indiqué qu'une demande officielle a été soumise lors des récentes assises consacrées à l'assainissement de l'investissement public. Ce projet, qui dispose d'une assiette foncière de 20 000 m² au pôle culturel à l'entrée de la ville, attend désormais sa validation définitive pour être relancé.

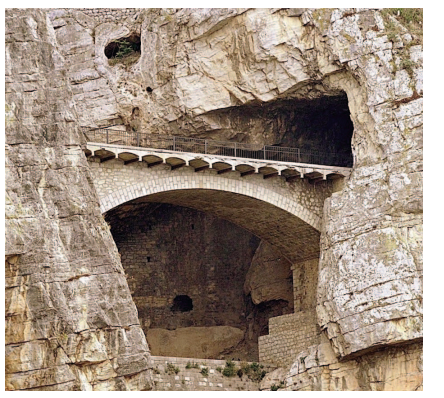
A.B. / agence

CINÉMA

« The Roché », pour raconter Constantine

LA CÉLÉBRATION du Nouvel An amazigh 2975 à Constantine a été marquée par le lancement, samedi, du tournage du film documentaire « The Roché », une œuvre dédiée à l'histoire fascinante de la cité millénaire, bâtie sur un imposant rocher.
D'une durée prévue de 52 minutes, ce documentaire propose une immersion dans les origines de l'antique Cirta, remontant à l'époque où les premiers hommes vivaient au pied du rocher, près des sources d'eau.
Le réalisateur, Ali Aissaoui, a précisé que ce projet repose sur un travail minutieux de recherche de terrain, visant à enrichir les connaissances sur cette ville parmi les plus anciennes au monde. Un appel visant à faire participer les habitants de la cité, a été lancé à tous les Constantinois disposant d'objets anciens, de récits ou de témoignages sur les modes de vie d'autrefois, pour contribuer à enrichir le scénario. Ali Aissaoui a souligné que le contenu du film sera puisé directement du vécu et des traditions de Constantine, offrant ainsi une authenticité unique à cette production.
Produit par la Maison de la culture Malek Haddad, « The Roché » sera tourné sur des sites emblématiques de Constantine, notamment sur les rives des gorges du vieux Rocher. Des séquences spécifiques seront également filmées dans des grottes artificielles recréées à l'intérieur de la Maison de la culture, afin de retracer le quotidien des premiers habitants de la région. Ce projet s'inscrit dans une démarche de mise en valeur du riche patrimoine historique et culturel de Constantine de par son statut de ville-phare de l'histoire algérienne et universelle.

A. B.



COUPE D'ALGÉRIE (16ES DE FINALE)

La JS Haï El-Djabel élimine le Paradou AC et poursuit son aventure

LA JS HAÏ AL-DJABEL, sociétaire de la division inter-régions, a créé une nouvelle grosse surprise des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, en éliminant le Paradou AC, actuel dauphin au classement de la Ligue 1 Mobilis, au terme de la série fatidique des tirs au but (2-2 à l'issue des 120 minutes, 4-3 aux t.a.b), en match disputé dimanche au stade olympique du 5-juillet.Nassim Yettou a ouvert le score pour le PAC à la 24e minute de jeu, avant que le JSHD n'égalise sur un penalty transformé par Nedjah (51e).Après la pause, Kermiche n'a pas tardé à replacer le PAC devant (56e),
mais sa joie a été de courte durée, puisque moins de dix minutes plus tard, une tête de Gherzou a remis une nouvelle fois les pendules à l'heure (75e).Un score que la JSHD a su préserver jusqu'au coup de sifflet final, et même pendant la prolongation, puisqu'à la fin des 120 minutes.Il a fallu alors recourir à la séance de tirs au but pour départager les deux équipes et la chance a finalement souri à la JSHD (4-3), grâce notamment à son gardien, qui a stoppé le dernier tir Paciste, tiré pourtant
par l'actuel meilleur buteur du championnat, Adil Boulbina.Une qualification amplement méritée pour les gars de «La Montagne», auteurs d'un match héroïque face à un club de l'élite, qui de surcroît a
repris des couleurs depuis l'arrivée du nouvel entraîneur, Billel Dziri. En 8es de finale, la JSHD se rendra à Béjaïa pour affronter le MO Béjaïa (Inter-régions), qualifié samedi en déplacement face au pensionnaire de la Ligue 2 l'USM Annaba (1-0).Dans les autres matchs, la hiérarchie a été majoritairement respectée jusqu'ici, avec la qualification des principaux favoris, notamment, les
clubs de Ligue 1 Mobilis, comme le MC Oran, l'ES Mostaganem, le MC El Bayadh, l'ES Sétif et l'US Biskra.La première surprise de ces 1/16es de finale a été l'élimination de la JS Kabylie, battue vendredi au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou par l'USM El Harrach (0-1).Les péripéties de ces 16es de finale de la Coupe d'Algérie se poursuivront mardi, avec le déroulement du match RC Kouba (L2) - JS Saoura (L1), au Stade Benhaddad (14h00).

MONDIAL-2025 (U17) FÉMININE (1ER TOUR ÉLIMINATOIRE/ ALLER)

L'Algérie bat la Tunisie (1-0) et prend une option

LA SÉLECTION algérienne féminine des moins de 17 ans (U17) de football, a réalisé une bonne opération, en s'imposant en déplacement face à son homologue tunisienne (1-0, mi-temps :
0-0), en match disputé dimanche au stade olympique de Sousse, pour le compte du 1er tour (aller) des éliminatoires de la Coupe du monde 2025 de la catégorie.Après une première période soldée sur un score vierge, les Algériennes ont inscrit l'unique but de la partie grâce à Amilia Akkouche, sociétaire de l'Olympique M'chedellah.La seconde manche se jouera le dimanche 19 janvier au stade Mustapha Tchaker de Blida (14h00).En cas de qualification pour le deuxième tour, les joueuses d'Abdennour Mira affronteront le vainqueur de la double confrontation entre la Guinée-équatoriale et le Botswana.Le match aller est prévu entre le 7 et le 9 mars 2025, alors que le match retour est programmé entre le 14 et le 16 mars 2025. Le 3e et dernier tour des éliminatoires se jouera en avril 2025 (aller : 18, 19, 20 avril/ retour : 25, 26, 27 avril)

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL : L'AG ÉLECTIVE FIXÉE AU 25 FÉVRIER À ALGER (FAF)

L'ASSEMBLÉE générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de football (FAF) pour le mandat olympique 2025-2029 aura lieu le 25 février prochain à Alger (10h00), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.Conformément à l'article 8 du code électoral de la FAF, la commission électorale a fixé la date du 26 janvier 2025 à 17h00, date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures, en conformité avec les exigences des nouveaux statuts de la FAF, approuvés samedi par l'assemblée générale extraordinaire (AGE).Les candidatures pour les différents postes à pourvoir au sein du Bureau fédéral doivent être envoyées dans les délais par courrier recommandé ou courriel avec accusé de réception, ou remises en mains propres contre confirmation de réception au secrétariat général de la FAF, précise la même source.Cette décision a été prise lors de la réunion tenue samedi par la Commission électorale de la FAF, présidée par Maître Ali Bouaouina Abderrahmane.
La Commission électorale est composée de Maître Ali Bouaouina Abderrahmane (Président), Maître Negnoug Othmane (membre),Maître Sellal Hakim (membre), Maître Ouzeguir Mohamed (membre) et M. Bahloul Farid (membre).La Commission de recours se compose de Maître Bendaoud Mohamed-Yacine (Président), Maître Osmane Mustapha (membre) et Maître Mechri Merouane (membre).
Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF) ont approuvé à l'unanimité la mise en conformité de ses statuts avec ceux de la Fifa et les lois algériennes, lors d'une session extraordinaire (AGEx) tenue samedi au cercle national de l'armée de Beni Messous (Alger), a-t-on rappelé.Cette AG extraordinaire à laquelle ont pris part 66 membres, sur les 91 au droit de vote, s'est déroulée sous la conduite de Walid Sadi, président de la FAF, accompagné des représentants de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF).

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

L'USMA et le CSC en quarts, le MCA peut espérer, le CRB éliminé

L'USM Alger et le CS Constantine, engagés en Coupe de la Confédération africaine, se sont qualifiés avec brio aux quarts de finale, au moment où le MC Alger devra attendre l'ultime journée pour espérer une qualification au prochain tour de la Ligue des champions, marquée par l'élimination précoce du CR Belouizdad, à l'issue de la 5e journée disputée vendredi, samedi et dimanche.

En Ligue des champions, le MC Alger a pris une option pour la qualification aux quarts de finale après sa victoire vendredi soir au stade du 5-juillet face aux Congolais du TP Mazembe 1-0, pour le compte de la 5e journée (Gr.A) de la phase de poules, une importante victoire pour les Mouloudéens qui restent toujours «en vie» dans cette prestigieuse compétition.
En effet, les protégés de l'entraineur tunisien, Khaled Benyahia, doivent impérativement revenir avec le match nul au minimum de leur déplacement à Dar Es-Salaam, lors de la 6e et dernière journée face aux Tanzaniens des Young Africans, vainqueurs dimanche face à Al-Hilal du Soudan (1-0). Les
Mouloudéens sont donc en position favorable, mais le dernier match est déterminant et la défaite reste interdite pour les camarades de Bouras.Cependant, une victoire permettrait au MCA de terminer en tête du groupe en cas de défaite d'Al-Hillal, qui se déplacera à Lubumbashi pour affronter
le TP Mazembe, déjà éliminé de la compétition. L'autre représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, a quitté la compétition après la défaite concédée face aux Sud-Africains
d'Orlando Pirates 1-2, en match disputé dimanche après-midi à Orlando stadium de Johannesbourg, pour le compte du groupe C.Troisième du groupe C avec 6 points, à deux longueurs de son adversaire du jour (1er, 8 pts), le Chabab a été dans l'obligation de revenir avec les trois points de la victoire pour ne pas hypothéquer ses chances de qualification, mais en face il y avait une formation sud-africaine très coriace et habituée à jouer les premier rôles de la compétition africaine.A l'issue de cette 5e journée, les Sud-Africains d'Orlando Pirates et les Egyptiens d'Al Ahly ont officiellement composté leur billet pour les quarts de finale, alors que le Chabab voit son parcours s'arrêter encore une fois
en phase de groupes, une très grande déception pour la direction qui espérait aller le plus loin possible dans la compétition avec l'objectif était d'atteindre le dernier carré.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION : L'USM ALGER ET LE CS CONSTANTINE EN QUARTS DE FINALE AVEC BRI

Vainqueurs à l'extérieur face aux Botswanais d'Orapa United (2-1), pour le compte de la 5e et avant-dernière journée de la phase de poules (Gr.C), les «Rouge et Noir» ont arraché avec brio et sans trembler sa qualification aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine pour la troisième année consécutive.Le champion en titre de la saison 2023 a donc confirmé une nouvelle fois ses ambitions d'aller le plus loin possible, en témoigne la première place (11 pts) du groupe C, devant les Sénégalais de Jaraaf (8 pts). Les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas et les Botswanais d'Orapa United occupent la 3e place avec 5 points chacun.Lors de la sixième et dernière journée, prévue le dimanche 19 janvier, les Mimosas recevront Orapa United, alors que Jaraaf se rendra à Alger pour défier l'USM Alger.De son côté, le CS Constantine a pris le même chemin que les Usmistes en arrachant avec panache sa qualification pour les quarts de finale de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en prenant le dessus sur les Tunisiens du CS Sfaxien sur un score sans appel (3-0), dimanche
soir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (G.A).Dans l'autre match de cette poule A, les Angolais de Bravos do Maquis ont été tenus en échec à domicile par les Tanzaniens de Simba SC (1-1).



Les locaux ont ouvert la marque par le Sud-Africain Mosiatlhaga (13e), avant que Simba SC n'égalise grâce à l'ancien joueur de l'USM Alger le Camerounais Ateba (69e). Un nul qui permet au représentants tanzanien de filer aux quarts de finale, grâce à une différence de but particulière
favorable par rapport au club angolais (aller à Dar Es-Salaam : 1-0). A l'issue de cette 5e journée, le CSC s'est emparé du fauteuil de leader avec 12 points, à deux longueurs de son poursuivant direct Simba SC (10 pts). Bravos do Maquis occupe la troisième place avec 7 unités, alors que
le CS Sfaxien ferme la marche avec 0 point.Lors de la 6e et dernière journée, prévue le dimanche 19 janvier, le CSC sera en appel à Dar Es-Salaam pour défier Simba SC avec comme enjeu la
première place du groupe, alors que le CS Sfaxien recevra Bravo do Maquis, dans un match sans enjeu.

LES YOUNG AFRICANS BATTENT AL-HILAL SC (1-0) ET S'OFFRENT UNE «FINALE» FACE AU MCA

La formation tanzanienne des Young Africans s'est imposée face au club soudanais d'Al-Hilal SC 1-0 (mi-temps : 0-1), dimanche soir au stade Cheïkha Ould Boïdiya à Nouakchott (Mauritanie), pour
le compte de la 5e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.L'unique but de la partie a été marqué par l'international burkinabé Stéphane Aziz Ki à la 7e minute de jeu.Dans l'autre match du groupe A, le représentant algérien le MC Alger, s'est imposé vendredi face aux Congolais du TP Mazembe (1-0), grâce à un but marqué sur penalty par Bouras, au stade olympique du 5-juillet.A l'issue de cette 5e journée, Al-Hilal SC reste leader avec 10 points, à
deux longueurs du MCA (2e, 8 pts). Les Young Africans suivent derrière à la troisième place avec 7 unités, alors que le TP Mazembe, éliminé, ferme la marche avec 2 points.Lors de la 6e et dernière journée, prévue les 17e, 18, et 19 janvier, le MCA jouera sa qualification à Dar Es-Salaam face à Young Africans. Un point suffira au «Doyen» pour valider sa qualification aux quarts de finale,
alors qu'une victoire est impérative pour les joueurs de l'entraîneur allemand Sead Ramovic pour passer. De son côté, le TP Mazembe recevra Al-Hilal SC.L'autre représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, battu dimanche après-midi à Johannesbourg face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (2-1), est éliminé de l'épreuve.Troisième du groupe C avec 6 points, le Chabab ne peut refaire son retard, à moins d'une semaine de son dernier match à domicile face au Stade
d'Abidjan.Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, rappelle-t-on.

HANDBALL / MONDIAL 2025

Les adversaires de l'Algérie à la loupe

L'équipe nationale algérienne de handball (messieurs) évoluera dans le groupe B du 29e Championnat du monde en Norvège, au Danemark et en Croatie (14 jan - 2 fév), aux côtés des sélections du Danemark, de l'Italie et de la Tunisie.



Pour leur premier match, prévu le mardi 14 janvier, les «Verts» affronteront le Danemark, champion du monde en titre lors des trois dernières éditions et en quête d'une quatrième couronne mondiale d'affilée. Invaincue depuis huit ans, la sélection danoise affiche une série impressionnante de 28 matchs sans défaite (26 victoires et 2 nuls) et une moyenne de près de 800 buts inscrits par tournoi.

LE DANEMARK, UN GÉANT DIFFICILE À DÉTRÔNER

Outre l'avantage du terrain et du public - les matchs du premier tour se déroulant dans la salle Jyske Bank Boxen à Herning - le Danemark renferme des joueurs parmi les meilleurs du monde. Cet atout leur a permis de remporter trois titres mondiaux (2019, 2021 et 2023), ainsi que trois médailles d'argent et une de bronze depuis leur première participation en 1938.Lors des derniers Jeux olympiques de Paris 2024, l'équipe danoise a également décroché une deuxième médaille d'or grâce à des performances remarquables de ses stars, notamment le gardien Emil Nielsen, le défenseur gauche, Simon Pytlick, l'arrière droit, Mathias Gidsel, et le meneur, Magnus Saugstrup.

Cependant, l'entraîneur Nikolaj Jacobsen fait face à la tâche délicate de remplacer deux piliers de son équipe : Mikkel Hansen, élu à plusieurs reprises meilleur joueur du monde, et Niklas Landin, l'emblématique gardien de but, qui ont tous deux pris leur retraite après les JO de Paris.

L'ITALIE, UN ADVERSAIRE MODESTE MAIS AMBITIEUX

Le jeudi 16 janvier, à l'occasion du deuxième match de la phase des poules, les Algériens défieront les Italiens, qui effectuent leur retour au Mondial après 28 ans d'absence, leur seule participation remontant à 1997 au Japon (18e place). Les Italiens se sont qualifiés pour ce Mondial en éliminant la Belgique et le Monténégro lors des phases européennes.Combinant expérience et jeunesse, l'équipe italienne s'appuie sur des joueurs évoluant dans de grands clubs comme le gardien, Domenico Ebner,

(Leipzig) et Andrea Parisini (Aix-en-Provence).L'objectif des Italiens est de décrocher au moins une victoire pour accéder au Tour principal, une tâche difficile face à l'Algérie et la Tunisie, deux nations ayant une riche histoire dans cette compétition.

UN CHOC MAGHRÉBIN FACE À LA TUNISIE

La troisième rencontre de l'Algérie aura lieu le samedi 18 janvier contre la Tunisie, dans un duel maghrébin décisif pour la qualification au Tour principal. Les Tuniens, présents pour la 17e fois au Mondial, ont connu des résultats contrastés, leur meilleure performance restant une 4e place en 2005 à Tunis.Affaiblie par l'absence de Mohamed Amine Darmoul, blessé en septembre dernier, la Tunisie comptera sur des joueurs expérimentés comme Ghassen Toumi, le gardien Mehdi Harbaoui et les défenseurs Anouar Ben Abdallah et Achraf Mrabet pour tenter de s'imposer.Avec ces adversaires de calibres variés, les «Verts» devront faire preuve d'audace et de rigueur pour se démarquer dans ce Mondial 2025.

LE DANEMARK EN QUÊTE D'UN QUATRIÈME SACRE CONSÉCUTIF, L'EGYPTE POUR UNE PLACE SUR LE PODIUM

Triple champion du monde en titre, la sélection danoise de handball abordera la 29e édition du Championnat du monde de la discipline, qui débute ce mardi en Norvège, au Danemark et en Croatie, dans la peau du grandissime favori du tournoi, qui réunira 32 équipes, dont l'Algérie.Le Danemark entamera la compétition à domicile par un duel face à l'Algérie, mardi soir dans la salle de Herning. La première rencontre dans son périple pour réaliser un exploit inédit en remportant un quatrième titre mondial consécutif, après ceux glanés en 2019 (Allemagne et Danemark), 2021 (Egypte) et 2023 (Pologne et Suède).Sacré champion olympique l'été dernier à Paris en battant l'Allemagne (39-26), le Danemark sait toutefois que la tâche sera ardue. La compétition regorge de prétendants sérieux tels que la France, recordman des titres mondiaux (6), l'Allemagne (4) et l'Espagne (2).Devant ses supporters, le Danemark devrait franchir sans encombre le premier tour avant d'affronter des adversaires de taille lors du tour principal, dont la France, qui évoluera dans un groupe p lus équilibré face à l'Autriche, le Qatar et le Koweït.

DUELS CAPTIVANTS À PRÉVOIR

Les regards seront également tournés vers la poule F, qui promet une bataille féroce entre la Suède et l'Espagne, deux anciens champions du monde, face au Japon et au Chili.Côté sélections arabes, six nations seront présentes. Parmi elles, l'Egypte qui se démarque par sa constance au sommet depuis deux décennies. Présent pour la 17e fois, les «Pharaons», champions d'Afrique en 2022 et 2024, visent une nouvelle performance d'envergure. Sous la houlette de l'entraîneur espagnol Juan Carlos Pastor, qui avait conduit son pays à la victoire mondiale en 2005, l'Egypte reste une menace sérieuse après avoir atteint la quatrième place au Mondial 2021. L'objectif est désormais le podium.

Le Qatar, finaliste du Mondial 2015 organisé à domicile, affiche des ambitions plus modestes cette année, affaibli par des départs majeurs. Placé dans un groupe difficile face à la France, l'Autriche et le Koweït, il tentera néanmoins de défendre ses couleurs avec honneur.La Tunisie, fidèle au rendez-vous mondial, mise sur une préparation solide pour passer au tour principal. Le tirage a réservé des duels entre équipes arabes dans plusieurs groupes, notamment la Tunisie et l'Algérie (groupe B), le Qatar et le Koweït (groupe C), ainsi que l'Egypte et Bahreïn (groupe H).Outre les équipes nord-africaines (Algérie, Tunisie, Egypte), l'Afrique sera également représentée par la Guinée dont ce sera la première participation au mondial (groupe D) et le Cap-Vert (groupe G), qui chercheront à relever le défi face à des nations expérimentées.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KARATÉ-DO (ASSEMBLÉE ÉLECTIVE)

Benkaddour nouveau président pour le mandat olympique 2025-2028

RÉDA BENKADDOUR a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de Karaté-do (FAK), pour le mandat olympique 2025-2028 à l'issue de l'Assemblée générale élective (AGE), tenue dimanche au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), à Ben-Aknoun (Alger).Trois candidats étaient en lice pour la présidence de l'instance fédérale, il s'agit de Réda Benkaddour (président de la Ligue de la Wilaya de Sidi Bel-Abbés), Aboubaker Mekhfi (ancien président), et Kheïder Aït-Brahim (ancien président et président de la Ligue d'Alger).Réda Benkaddour (55 ans), qui a obtenu 51 voix, contre 18 pour Aït-Brahim, et 7 pour Mekhfi, succède à Yacine Gouri, président lors du précédent mandat olympique (2021-2024).Les membres de l'Assemblée ont également élu le nouveau bureau fédéral, composé de 8 membres, dont une femme.Lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), tenue à l'Ecole nationale supérieure en science et technologie du sport (ENS/STS) «Rachid Harraïgue» de Dely-Brahim, les bilans moral et financier de l'année 2024 ont été adoptés à l'unanimité, rappelle-t-on.



La domination de Python s'est confirmée En 2024 selon l'indice TIOBE

Porté par l'IA et la data-science mais aussi par sa simplicité d'accès et son universalité, Python règne en maître des langages les plus populaires. Mais pour combien de temps encore?

Python continue de régner sans partage sur le paysage de la programmation. Véritable phénomène depuis les années 1990, Python est passé de la 23e place (en 1995 selon TIOBE) à la première place mondiale. Cette montée continue témoigne de la polyvalence et de la facilité d'utilisation de ce langage, désormais incontournable pour de nombreux développeurs, débutants comme confirmés.

Selon l'index TIOBE, qui calcule chaque mois la popularité des langages en fonction du nombre de développeurs, de cours et de fournisseurs tiers, Python a enregistré en 2024 une progression record de +9,3 % , dépassant largement Java (+2,3 %), JavaScript (+1,4 %) et Go (+1,2 %). Cette hausse lui vaut ainsi le titre de « Langage de l'année 2024 » par TIOBE.

UNE PLACE DE LEADER INCONTESTÉE

Avec un taux d'adoption élevé dans l'apprentissage automatique, la data science, le développement web et bien d'autres domaines, Python occupe la première place dans l'index TIOBE de janvier 2025 avec 23,28 % de popularité. Son principal point faible, selon Paul Jansen (PDG de TIOBE), reste ses performances limitées et sa détection tardive des erreurs (au moment de l'exécution).

LE TOP 10 TIOBE :

Python (23,28 %)
C++ (10,29 %)
Java (10,15 %)
C (8,86 %)
C# (4,45 %)
JavaScript (4,2 %)
Go (2,61 %)
SQL (2,41 %)
Visual Basic (2,37 %)
Fortran (2,04 %)

En 2024, le C a perdu du terrain et se retrouve devancé par C++ et Java, en partie à cause de son remplacement par C++ dans de nombreux systèmes embarqués.

Par ailleurs, PHP a quitté le top 10, désormais occupé par Go.

Rust poursuit sa progression, malgré sa complexité d'apprentissage, et Kotlin recule hors du top 20. On note aussi les envolées de Zig (de la 149e à la 61e place) et de Mojo (de la 194e à la 68e), que TIOBE prédit plus haut encore en 2025! Né en 2016, Zig est un langage de programmation compilé, impératif et polyvalent, conçu pour la robustesse, l'optimisation et la maintenabilité. Il offre une gestion explicite de la mémoire sans exploiter de coûteux « garbage collector », prend en charge la compilation croisée et vise à concurrencer des langages comme le C et le Rust. Il se distingue par sa capacité à offrir un contrôle fin sur les ressources système tout en maintenant une syntaxe claire et concise. Quant à Mojo, ce langage combine la simplicité de Python (il est d'ailleurs compatible avec les bibliothèques Python) aux performances de Rust. Compilé, il a été spécifiquement créé pour être proche du hardware et tirer parti des architectures matérielles modernes, en particulier dans le domaine de l'IA et du calcul scientifique. Python ne domine d'ailleurs pas que le classement TIOBE. Le classement PyPL (basé sur la fréquence de recherches de tutoriels) corrobore sa suprématie avec 29,8 % de parts de popularité. Java, JavaScript et C/C++ se maintiennent également en tête, mais sans menacer la domination de Python.

Une domination que le langage phare des années IA ne devrait pas perdre de si tôt. Même si les évolutions toujours plus rapides du secteur technologique peuvent à tout moment venir redistribuer les cartes, la popularité de Python reste très solide grâce à sa vaste communauté, son écosystème riche et sa facilité d'apprentissage.

Qualcomm lance un nouveau Snapdragon X pour des Copilot+ PC d'entrée de gamme

L'ARRIVÉE des Copilot+ PC à base de processeurs Qualcomm a chamboulé le marché des PC en 2024. Mais jusqu'ici, cette offre se limitait à des PC haut de gamme. Il est temps pour Qualcomm d'accélérer avec un processeur « Snapdragon X » pour des PC à moins de 600 euros ! Les « Copilot+ PC » sont l'une des grandes vedettes de cette nouvelle édition du CES de Las Vegas. Nous y reviendrons d'ailleurs longuement en fin de semaine avec un récapitulatif des machines présentées. Mais nombre de ces PC ne seront équipés ni de processeurs Intel ni de processeurs AMD mais bien de processeurs Qualcomm à base ARM ! Selon le créateur de puces mobiles, plus de 60 modèles de PC compatibles Copilot+ (dotés d'outils IA sous Windows 11) basés sur ses processeurs sont déjà sur le marché ou en développement. Mais jusqu'ici, la pénétration des « Copilot+ PC » en processeur Qualcomm était restreinte par les prix affichés. Les machines équipées des processeurs « Snapdragon X Plus » et « Snapdragon X Elite » sont en effet des machines de milieu et haut de gamme au-delà de la barre des 900 euros !

Il est aujourd'hui l'heure pour Qualcomm d'étendre son aura dans l'univers PC en affrontant Intel et AMD sur le marché des PC d'entrée de gamme à moins de 700 euros !

Et sans réelle surprise Qualcomm a profité du CES 2025 à Las Vegas pour présenter son tout nouveau « Snapdragon X », sans « plus » ni « elite » attaché, un processeur ARM destiné aux ordinateurs portables et de bureau d'entrée et de milieu de gamme. Gravé en 4 nm, ce SoC intègre huit cœurs Oryon cadencés jusqu'à 3 GHz, une puce graphique annoncée à 1,7 téraflops et un moteur NPU délivrant 45 TOPS pour accélérer les usages d'intelligence artificielle.

L'atout autonomie

Qualcomm promet des gains de performances importants : le Snapdragon X offrirait jusqu'à 163 % de performances supplémentaires par rapport à un Intel Core i5-120U équivalent, tout en consommant moins d'énergie. L'objectif affiché est de proposer une autonomie « de plusieurs jours », un atout différenciant face aux offres x86 classiques. En réalité, l'autonomie serait plutôt d'une vraie journée. La vraie différence, c'est que les machines « Snapdragon X » affichent en mode batterie quasiment les mêmes performances qu'en mode « branché sur le secteur », contrairement à ses concurrents qui voient les performances s'effondrer dès qu'on bascule sur batteries (pour approcher les 10 heures d'autonomie).



Même si quelques problèmes de compatibilité logicielle subsistent encore, les progrès de Windows sur ARM sont tels que les utilisateurs ne sont désormais plus vraiment freinés par la bascule sur l'architecture ARM. Qualcomm souligne que le nombre d'applications natives Windows pour Snapdragon a triplé en 2024. Et les problèmes de compatibilité sont essentiellement désormais liés au support des jeux vidéos, un secteur qui n'est absolument pas celui visé par les nouveaux Snapdragon X. En effet, c'est au niveau du GPU que les Snapdragon X se démarquent le plus des modèles « Plus » et « Elite », dont les GPU sont pourtant déjà considérés comme en retrait. Même si quelques problèmes de compatibilité logicielle subsistent encore, les progrès de Windows sur ARM sont tels que les utilisateurs ne sont désormais plus vraiment freinés par la bascule sur l'architecture ARM. Qualcomm souligne que le nombre d'applications natives Windows pour Snapdragon a triplé en 2024.

Souveraineté numérique, agilité cloud et résilience stratégique : trois prédictions clés pour 2025



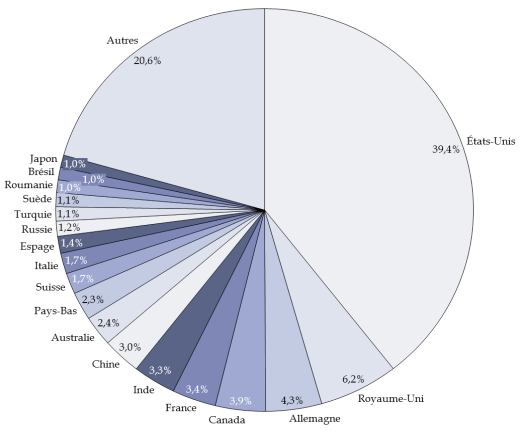
Les entreprises continueront de naviguer dans un environnement de plus en plus complexe. Face aux défis géopolitiques, budgétaires et réglementaires, leurs priorités devront évoluer. Voici trois tendances incontournables dans le marché du stockage cloud à suivre pour anticiper les besoins et rester compétitif dans un monde en constante évolution.

1 – Focus sur la stabilité des coûts pour naviguer dans des temps économiques incertains

À l'aube de 2025, les entreprises européennes, en particulier en France, se tournent vers l'avenir avec prudence après une année 2024 marquée par des défis majeurs : instabilité politique, flambée des coûts énergétiques, croissance anémique, inflation persistante et réformes fiscales complexes ont dessiné un paysage incertain. Dans ce contexte préoccupant, la maîtrise des coûts s'impose comme une priorité stratégique pour les entreprises.

Pour y parvenir, les responsables informatiques devront miser sur des plateformes et outils offrant une visibilité en temps réel sur l'utilisation et les coûts du cloud. Des fonctionnalités comme des alertes automatisées détectant les anomalies dans les dépenses et des tableaux de bord consolidés permettront de garder la maîtrise des budgets tout en anticipant les fluctuations. En optimisant le workload dans le cloud et en veillant à ce que les données soient positionnées au bon endroit, au bon moment et à un coût optimal, les entreprises pourront maximiser leur efficacité tout en minimisant les risques financiers.

Une planification stratégique efficace passera également par l'intégration de solutions informatiques flexibles et évolutives, capables de s'ajuster aux nouveaux besoins sans entraîner de surcoûts. La transparence contractuelle jouera un rôle clé : des accords clairs, sans frais cachés ni contraintes rigides, seront essentiels pour éviter les pièges budgétaires. En trouvant l'équilibre entre rentabilité, évolutivité et fiabilité, les entreprises pourront non seulement stabiliser leurs coûts, mais aussi favoriser l'innovation et renforcer leur agilité.



2 – La souveraineté numérique, une priorité stratégique dans un monde marqué par des bouleversements géopolitiques constants

Autrefois considérée comme un sujet de niche, la souveraineté numérique est désormais une priorité, portée par une quête croissante d'autodétermination en matière de données, d'infrastructures et de technologies. Cette dynamique se manifeste à travers des initiatives européennes telles que Gaia-X, mais aussi par les enquêtes menées par l'Autorité de la concurrence sur les pratiques des grands fournisseurs cloud, notamment concernant les discriminations potentielles à l'encontre des clients ou des plus petits acteurs du secteur. En parallèle, des entreprises majeures comme SAP se sont déjà engagées à bâtir des infrastructures numériques indépendantes et souveraines.

En 2025, il sera essentiel pour les entreprises de se concentrer davantage sur la souveraineté numérique et de la hisser au rang de priorité stratégique, tout en évitant les pièges des certitudes superficielles.

En outre, les inquiétudes entourant les solutions étrangères, souvent amplifiées, peuvent laisser croire que seuls les acteurs locaux sont capables de répondre aux exigences réglementaires. Pourtant, les entreprises devraient adopter une position critique face aux stratégies commerciales des fournisseurs proposant des solutions dites « souveraines ». Une approche holistique est nécessaire, tenant compte des trois dimensions fondamentales de la souveraineté numérique : l'autonomie technologique, l'indépendance opérationnelle et la maîtrise des données. Ces aspects couvrent non seulement le matériel de stockage des données, mais également les réseaux qui en assurent la transmission.

Dans un contexte économique et géopolitique incertain, les entreprises redéfinissent leurs priorités 2025 pour maîtriser les coûts, garantir leur souveraineté numérique et réduire leur dépendance à un fournisseur unique.

Atteindre un équilibre parfait entre ces trois dimensions reste un défi. Plutôt que de chercher à déployer une solution globale prétendument souveraine, les entreprises doivent d'abord définir avec précision ce que signifie une infrastructure informatique souveraine adaptée à leurs besoins. Cela passe par une compréhension approfondie des cadres réglementaires locaux.

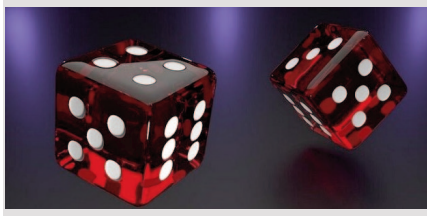
3 – Rompre avec la dépendance à un fournisseur unique pour préserver agilité et contrôle

En 2024, des secteurs tels que les aéroports, les banques et les services d'urgence ont connu des perturbations majeures en raison de pannes cloud, mettant en évidence les risques liés à une dépendance excessive envers un seul fournisseur. Ces pannes, dues à des problèmes de réseau, des cyberattaques ou des mises à jour défectueuses, ont placé les questions de sécurité et de dépendance au centre des débats budgétaires, élargissant les préoccupations au-delà des départements informatiques pour toucher directement les décideurs exécutifs.

Face à une pression budgétaire croissante et à des exigences réglementaires de plus en plus strictes, en 2025, les responsables informatiques devraient se tourner vers des stratégies hybrides et multi-cloud pour renforcer la résilience et mieux gérer les coûts. Se libérer de la dépendance à un fournisseur unique sera crucial, car nombreux sont ceux qui imposent des obstacles majeurs, tels que des frais élevés de migration des données (par exemple, les frais de sortie et de récupération) ainsi que des défis techniques lors du transfert des données vers des solutions locales ou vers un autre cloud. Ces contraintes obligent souvent les organisations à rester dépendantes d'une seule solution de stockage cloud, limitant ainsi leur flexibilité et leur potentiel d'innovation.

Pour surmonter ces défis, les entreprises chercheront des solutions permettant de réduire la latence internet et les goulots d'étranglement tout en garantissant des performances rapides et prévisibles. Une architecture technologique résiliente offrira aux entreprises la possibilité de stocker et d'accéder à leurs données exactement au moment et à l'endroit où elles en ont besoin, renforçant ainsi leur agilité opérationnelle. En conservant la liberté de changer de fournisseur cloud, les entreprises pourront non seulement optimiser leurs performances, mais aussi s'assurer de toujours utiliser les meilleures solutions disponibles, préservant ainsi leur compétitivité dans un environnement commercial en constante évolution.

A quoi sert la RNG ?



LA RNG est l'acronyme de Random Number Generator, soit générateur de nombres aléatoires en français. Il s'agit d'un outil ou d'un logiciel qui permet de générer des nombres par hasard sans qu'aucun lien déterministe n'existe entre eux. L'exemple le plus connu et le plus simple d'un outil RNG est le dé à six faces. La RNG est utilisée massivement dans les jeux de casino en ligne afin de garantir un jeu équitable, dans les jeux vidéo de type jeux de rôle afin de créer des expériences aléatoires moins redondantes pour le joueur, mais aussi pour renforcer la sécurité de vos mots de passe. La RNG permet de garantir l'issue aléatoire d'une expérience, qu'elle soit utilisée à des fins vidéoludiques ou sécuritaires. Dans un jeu de cartes tout comme dans un jeu de dés, l'aléatoire est un critère primordial.

La RNG pour des jeux vidéo plus créatifs... ou plus équitables

Avant d'être modélisée par des algorithmes et des logiciels, la génération de nombres aléatoires était déjà très utilisée dans le domaine du jeu de casino, qui fait du hasard la condition sine qua none du déroulement d'une partie. Roulettes, blackjack ou encore machines à sous, tous ces jeux se basent sur des expériences aléatoires. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on les appelle jeux de hasard. Les jeux de casino en ligne ont la même exigence. Pour ce faire, les logiciels de casino comprennent un code de programme, basé sur l'algorithme MD5. Ce code a pour but de générer des symboles et des nombres aléatoires. Cette formule mathématique permet de garantir l'équité d'un jeu et ainsi d'éviter toute possibilité de tricherie. Les générateurs de nombres aléatoires sont testés et vérifiés par des instances indépendantes telles que la eCOGRA, comme le rappelle le casino en ligne JackpotCity, qui soumet régulièrement son logiciel aux vérifications de l'organisme. C'est ainsi que la sécurité est garantie.

La RNG est également largement utilisée dans les jeux vidéo classiques de type jeu de rôle ou roguelike, à l'image de Revita récemment testée par les journalistes de DNA. Elle sert notamment à générer des expériences aléatoires pour le joueur et donc à rendre le jeu moins répétitif. Le joueur doit donc s'adapter à chaque nouveau niveau et revoir sa stratégie.

La génération de nombres aléatoires pour renforcer la sécurité de vos comptes

La génération de nombres aléatoires n'est utilisée que pour créer des expériences de jeu aléatoires. Elle l'est également pour renforcer la sécurité des comptes en s'intégrant aux méthodes d'authentification. Les générateurs de nombres aléatoires sont intégrés aux générateurs de mot de passe à usage unique (OTP) et aux algorithmes d'authentification à deux facteurs, qui permettent de mieux protéger vos comptes (bancaires par exemple).

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Une œuvre d'art pour le moins surprenante disparaîtra prochainement du paysage urbain à Knokke-Heist. Pour des raisons de sécurité, la structure, composée de cabines de plage empilées les unes sur les autres, va être démolie, a confirmé la bourgmestre Cathy Coudyser (Inzicht).

Une étonnante œuvre d'art vit ses dernières heures à Knokke

A Knokke ces dernières années, vous avez probablement aperçu cette étrange structure trônant au milieu d'un rond-point, à un jet de pierre de la gare. De fait, cette tour composée d'une petite dizaine de cabines de plage, empilées les unes sur les autres de façon anarchique, attire inévitablement le regard.

L'œuvre du sculpteur parisien Jean-François Fourtou, baptisée "Beach Castle" ("Château de plage") avait pris place à Knokke en 2018 dans le cadre de la Triennale Beaufort et avait ensuite été achetée par la commune en échange de 95.000 euros.

"Le bois est complètement pourri"

Sans mauvais jeu de mots, le temps a malheureusement fait son œuvre et la structure en bois s'est considérablement dégradée, si bien qu'elle est devenue un danger pour les curieux qui voudraient l'observer d'un peu trop près.

"Elle attirait le regard et évoquait immédiatement le soleil, la mer et la plage", résume la nouvelle bourgmestre knokkoise Cathy Coudyser.

"Nous avons pu profiter de l'œuvre d'art pendant de nombreuses années, mais elle a fait son temps", indique-t-elle à la presse flamande. Dès lors, la commune a décidé de démolir la structure, dont certains morceaux menacent de se détacher. "Nous ne prenons aucun risque et c'est pourquoi il est important que l'œuvre soit démontée en toute sécurité le plus rapidement possible", explique la bourgmestre.

Bientôt une autre œuvre

Que les amateurs d'art urbain se rassurent: une autre sculpture, fabriquée cette fois avec des matériaux durables, prendra rapidement sa place à l'entrée de la commune balnéaire, annonce Cathy Coudyser.

Surprise lors d'un contrôle d'alcoolémie: la police retrouve 1.444 tablettes de chocolat volées

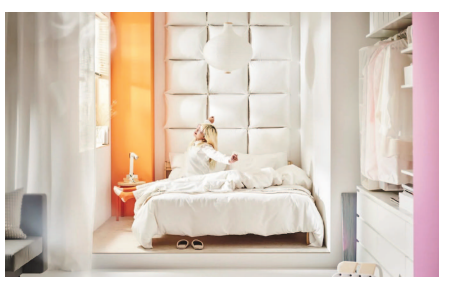


LE 26 DÉCEMBRE, une section de l'unité mobile de la police d'Anvers a effectué un contrôle d'alcoolémie sur la Boomsesteenweg à Wilrijk. Une voiture avec deux passagers à bord voulait manifestement éviter le contrôle et a fait demi-tour. Le duo a été rattrapé peu après, bien qu'il ait également tenté de s'enfuir à pied.

"Dans le coffre de la voiture, nous avons trouvé une grande quantité de chocolat : 361 paquets contenant un total de 1.444 tablettes", indique le communiqué de presse. "Les deux personnes séjournaient illégalement dans le pays. Elles étaient frappées d'une interdiction d'entrée sur le territoire et le passager faisait l'objet d'un mandat de placement en détention."

Il a été établi par la suite que le chocolat avait été volé dans différents supermarchés. Le conducteur a été transféré au centre fermé de Bruges afin d'être rapatrié, tandis que son passager a été placé en détention. Personne n'a été arrêté dans le cadre de cette enquête.

Vous rêvez de dormir chez **IKEA**? La chaîne lance un grand concours



VOUS RÊVEZ de dormir chez IKEA? La filiale belge du géant suédois va offrir la possibilité unique à 160 clients de passer une nuit dans l'un de ses huit magasins dans le pays les 24 et 25 janvier, annonce-t-elle ce lundi dans un communiqué. Un concours en ligne pour gagner ses places est ouvert jusqu'au 12 janvier.

IKEA Belgique va exceptionnellement ouvrir ses portes au public en dehors de ses horaires habituels. En effet, le géant suédois de l'ameublement a lancé lundi un concours pour offrir une expérience hors du commun à des dizaines de clients. "Vous pouvez gagner une nuitée avec la personne de votre choix, le 24 janvier à IKEA Hasselt, Wilrijk, Anderlecht ou Mons, ou le 25 janvier à IKEA Zaventem, Gand, Liège ou Arlon", peut-on lire dans un communiqué.

Qu'est-il prévu exactement pour les 160 personnes qui seront choisies? "Au programme: un dîner et diverses activités en soirée, comme une soirée cinéma ou une session de yoga, avant de passer la nuit dans l'une des chambres IKEA", ajoute l'enseigne suédoise, qui souhaite également "mettre en avant son thème annuel: une meilleure nuit pour une meilleure vie". "Au réveil, IKEA proposera le petit-déjeuner, et ensuite les participants rentreront chez eux avec des goodies."

Pour participer à ce concours gratuit qui se déroule du lundi 6 au dimanche 12 janvier inclus, il faut être membre "IKEA Family". Si vous l'êtes déjà, vous pouvez participer via la newsletter; sinon, vous pouvez devenir membre gratuitement, puis vous inscrire au concours via le site web de IKEA Belgique. Chaque gagnant recevra un ticket duo pour une nuitée dans le magasin de son choix.

Une saison 2024 des ouragans "extraordinaire" à l'impact potentiellement dévastateur s'annonce dans l'Atlantique

La saison des ouragans dans l'Atlantique nord s'annonce exceptionnelle, avec des prévisions de quatre à sept ouragans de catégorie 3 ou plus selon l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA). Les experts mettent en garde contre l'impact de ces phénomènes extrêmes et appellent à une anticipation et une préparation renforcées.



Floride : des bactéries mangeuses de chaire découvertes après l'ouragan Ian

La saison 2024 des ouragans dans l'Atlantique nord, qui doit commencer la semaine prochaine, s'annonce exceptionnelle, avec quatre à sept ouragans de catégorie 3 ou plus possibles, selon les prévisions de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA). "Cette saison s'annonce extraordinaire", a prévenu jeudi lors d'une conférence de presse le chef de NOAA, Rick Spinrad. En prenant en compte toutes les tempêtes les plus importantes, l'agence n'en avait jamais prédit un nombre aussi élevé lors de ses projections en mai, a-t-il ajouté. Ces prévisions sont notamment liées au développement attendu prochainement du phénomène météorologique La Niña, ainsi qu'aux températures très élevées de l'océan Atlantique, a indiqué NOAA.

Une saison qui s'étend de juin à novembre

Au total, il pourrait se développer entre 17 et 25 tempêtes auxquelles sera attribué un nom (avec des vents de plus de 63 km/h), selon NOAA. Parmi elles, entre huit et treize pourraient devenir des ouragans (plus de 119 km/h), dont entre quatre et sept de catégorie 3 ou plus (à partir de 178 km/h). Ces prévisions "sont une raison d'être inquiets, évidemment, mais pas de s'alarmer", a déclaré Ken Graham, directeur des services météo américains (NWS), en invitant les Américains à se préparer à l'avance à l'arrivée potentielle d'une tempête.

La saison des ouragans dans l'Atlantique nord s'étend de début juin à fin novembre.

Ces ouragans peuvent se révéler dévastateurs tant sur le plan matériel qu'en matière de danger pour les vies humaines, en particulier dans le sud des États-Unis.

En 2022, l'ouragan Ian avait notamment très durement frappé la Floride, faisant des dizaines de victimes et causant à lui seul plus de 100 milliards de dollars de dommages.

Prendre le temps de réfléchir aux risques

De façon générale, avec le réchauffement climatique, les ouragans deviennent plus puissants, alimentés par la surface des océans plus chaude, selon les scientifiques. "La saison joyeuse de l'été devient de plus en plus une période de crainte pour le danger à venir", a commenté Astrid Caldas, scientifique au sein de l'organisation UCS (Union des scientifiques préoccupés). "Réduire" les émissions de gaz à effet de serre est "essentiel", a-t-elle ajouté.

Les experts alertent sur l'accumulation de chaleur exceptionnelle dans l'océan Atlantique depuis des mois, également très nocive pour les coraux.

Le phénomène météorologique La Niña se développe lui dans l'océan Pacifique mais a des conséquences pour toute la planète. Il a généralement pour effet d'alimenter une saison des ouragans plus intense dans l'Atlantique. La Niña a 77 % de chance de se former entre août et octobre, a précisé Rick Spinrad.

Le phénomène inverse, El Niño, était présent l'année dernière et celui-ci avait eu au contraire tendance à modérer l'activité des ouragans dans l'Atlantique nord.

"Avant que la saison des ouragans ne commence officiellement, mon message aux Américains est le suivant : prenez le temps de réfléchir aux risques qui vous sont propres", a déclaré Erik Hooks, administrateur adjoint de l'agence fédérale chargée de la réponse aux catastrophes naturelles (Fema). "Avez-vous des médicaments qui nécessitent d'être gardés au froid ? Des appareils médicaux qui demandent de l'électricité ? Des problèmes de mobilité qui rendraient une évacuation plus complexe ?", a-t-il énuméré. "C'est le moment de vous poser ces questions, comprendre les risques, et mettre en place un plan."

La pénurie d'eau potable dans le monde est plus grave que ce que l'on pensait, et elle pourrait empirer



LES ESTIMATIONS actuelles relatives à l'accès à l'eau dans le monde seraient trop optimistes, estiment des chercheurs néerlandais. D'après leur nouveau calcul, plus de la moitié de la population n'a pas accès à suffisamment d'eau "propre" pendant au moins un mois par an. Il faudrait donc, en plus de réguler les usages, lutter davantage contre la pollution (Nature Climate Change).

Éternel paradoxe. Sur notre planète bleue, l'eau douce représente moins de 2,5 % de la totalité de l'eau, dont moins de 1 % est sous forme liquide et peut donc être utilisée par l'homme (Centre d'information sur l'eau). Et si l'eau douce se caractérise par une salinité faible par opposition à l'eau de mer, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle est "propre". Potable, encore moins.

Le sixième Objectif de Développement Durable (ODD) établi par l'ONU vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables.

Il appelle également à une gestion durable de cette ressource, et mentionne la réduction du nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau (cible 6.4) (Agenda 2030 du gouvernement).

Or, en tenant compte de la qualité de l'eau, une équipe de chercheurs de l'université d'Utrecht (Pays-Bas) calcule que 55 % de la population mondiale n'a pas accès à suffisamment d'eau propre pendant au moins un mois par an – contre 47 % si seule la quantité d'eau est prise en compte (Nature Climate Change, 23 mai 2024).

En Afrique de l'Est et en Chine, l'eau abonde parfois – mais sa qualité laisse à désirer

Par "eau propre", on entend ici une eau n'excédant pas divers seuils de qualité, dans une approche dite "multi-polluants" : salinité, pollution organique, et pollution par des agents pathogènes. La méthode repose en effet sur un modèle simulant la qualité des eaux de surface, combiné à un modèle hydrologique de la ressource en eau (débit, prélèvement d'eau souterraine, demande en eau, etc.).

L'écart entre les estimations peut certes sembler faible, mais les différences géographiques, elles, sont de taille. Par exemple, les dépassements saisonniers des seuils de qualité de l'eau induisent des conditions de pénurie en Afrique de l'Est et dans de grandes parties de la Chine, souvent en dépit d'une disponibilité suffisante de l'eau.

L'Inde, pour sa part, souffre des effets combinés d'une disponibilité et d'une qualité insuffisantes de l'eau dans de nombreuses régions pendant une grande partie de l'année. Les régions les plus peuplées d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord connaissent également des pénuries, le plus souvent pendant les mois d'été. Les problèmes de quantité d'eau y sont exacerbés par une mauvaise qualité. Si les progrès dans la réutilisation des eaux usées après traitement ainsi que la désalinisation de l'eau de mer pourraient amener à relativiser ces résultats en augmentant la disponibilité de l'eau propre, on pourrait au contraire les juger encore trop optimistes, du fait que les auteurs sont partis du principe que l'eau souterraine n'était pas polluée – ce qui n'est pas forcément le cas.

Deux tiers de la population mondiale victime de pénurie d'eau en 2100

À l'aide de simulations informatiques selon différentes trajectoires en matière de changements climatiques et sociétaux, les chercheurs ont également pu estimer la pénurie d'eau à la fin de ce siècle : entre 56 et 66 % de la population sera touchée d'ici là, les habitants d'Afrique subsaharienne risquant d'être les plus durement affectés.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

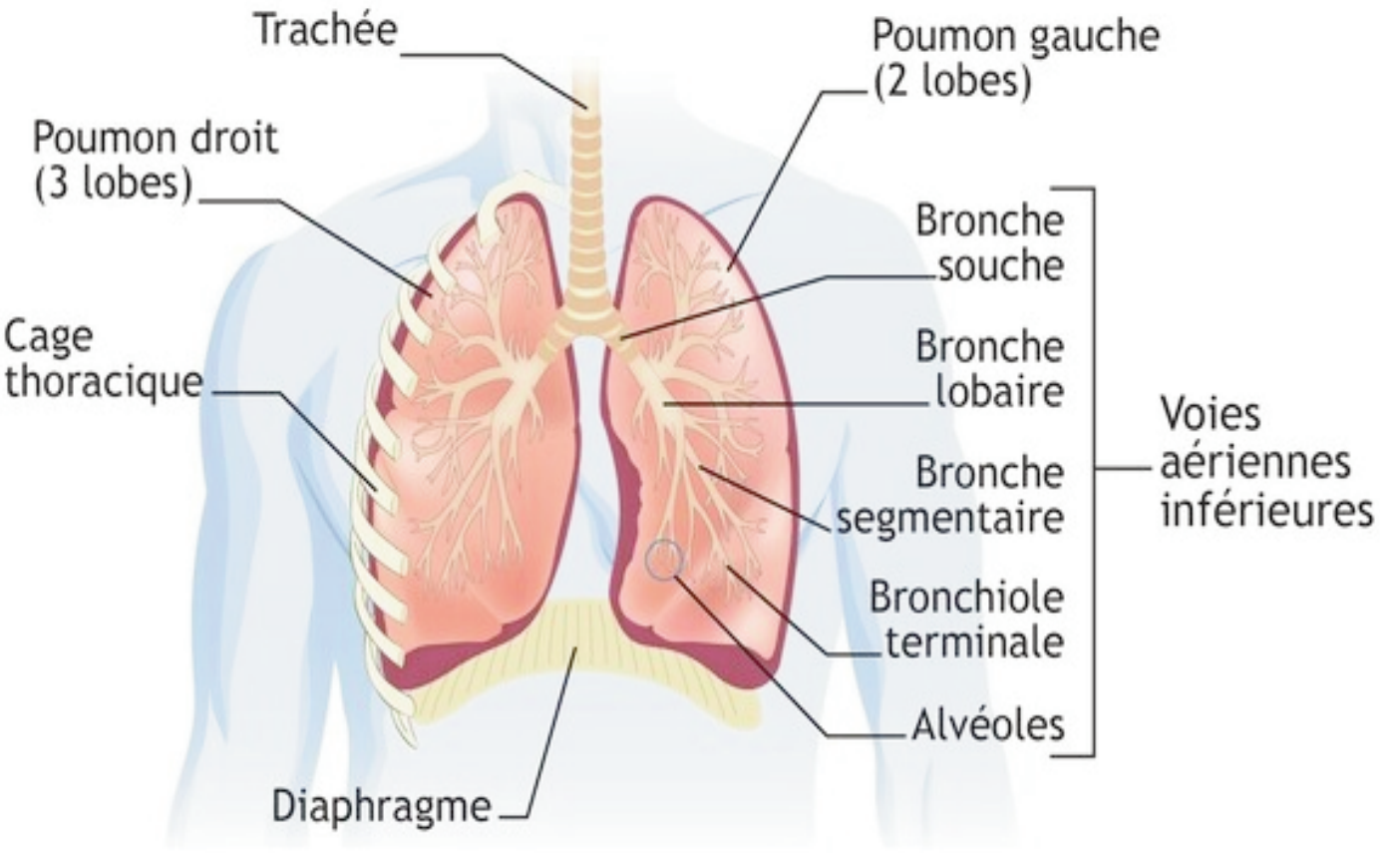
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Bronchite asthmatiforme : cause, durée, traitement

Également connue sous le terme de "bronchite asthmatique ou asthmatiforme", la bronchite infectieuse est souvent confondue avec une crise d'asthme. Se manifestant en général à l'automne ou en hiver, il s'agit pourtant d'une maladie qui nécessite parfois un traitement spécifique, afin d'éviter d'éventuelles complications.



Définition : c'est quoi une bronchite asthmatiforme ?

"Le terme de bronchite asthmatiforme ne veut rien dire en soi, explique d'emblée le Dr Khuder Alagha, pneumologue. Soit le patient a une bronchite infectieuse, d'origine virale ou bactérienne, avec une respiration sifflante et une gêne respiratoire très marquée, soit il a de l'asthme". Le diagnostic d'asthme chez l'adulte se base sur l'histoire de la maladie et l'exploration fonctionnelle respiratoire (EFR) réalisée chez le pneumologue. "Chez l'enfant, l'EFR est difficile à réaliser donc le diagnostic est plutôt clinique avec 3 bronchites sifflantes consécutives. Donc il ne faut pas méconnaitre un diagnostic d'asthme en cas de bronchite sifflante".

Quels sont les symptômes d'une bronchite asthmatiforme ?

Les symptômes habituels de l'asthme sont une toux avec sifflement, surtout la nuit (vers 4h du matin), un essoufflement à l'effort et la présence d'hypersécrétions. "La bronchite infectieuse réunit ces trois symptômes, avec en plus de la fièvre, signe d'une infection virale ou bactérienne, poursuit le médecin. Si à l'auscultation, le médecin entend des petits crépitements dans les poumons ou les bronches, une radio ou un scanner pourra être demandé pour confirmer ou non une pneumonie".

Asthme : les symptômes et les traitements à connaître

L'asthme est une maladie inflammatoire des bronches qui touche plus de 4 millions de Français. C'est la première maladie chronique de l'enfant. Définition, causes, prévention des crises, traitements... Le point avec le Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue.

Quelle est la cause d'une bronchite asthmatiforme ?

Les bronchites infectieuses sont liées à des microbes (virus ou bactérie). "Dans de rares cas, chez des personnes immunodéprimées, des champignons peuvent être impliqués, précise le spécialiste. Elles peuvent être causées par des maladies du système immunitaire également". L'asthme n'a pas de cause unique : des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux interviennent dans la genèse de cette maladie. "Les crises d'asthme peuvent être liées à des allergènes, des infections respiratoires, des irritants respiratoires (fumée de tabac, pollution de l'air, irritants présents dans le lieu de travail) et parfois, c'est la nature de la maladie asthmatique qu'on l'appelle asthme sévère qui nécessite une prise en charge bien spécialisée".

Est-ce contagieux ?

"Les bronchites infectieuses liées à des virus (grippe, Covid...) sont contagieuses".

Combien de temps dure une bronchite asthmatiforme ?

Selon le microbe en cause, la bronchite infectieuse peut durer de 5 à 15 jours en général. "L'asthme en revanche est une maladie chronique qui dure à vie. Les traitements permettent de diminuer les récidives de crises et contrôler l'asthme jusqu'à une rémission mais pas de guérison", précise le médecin.

Bronchite : aiguë, chronique, durée, symptômes, la soigner

Une bronchite est une inflammation des bronches. Elle est souvent due à un virus. Quelle est la durée des symptômes ? Est-ce contagieux ? Quel est le traitement pour la soigner ? Quels médicaments prendre ? Antibiotiques ou pas ? Tout savoir sur la bronchite aiguë et chronique.

Qui consulter en cas de bronchite asthmatiforme ?

"En premier lieu, que ce soit pour une bronchite infectieuse ou pour de l'asthme il faut consulter son médecin généraliste, confirme notre interlocuteur. En cas de bronchites sifflantes à répétition (plus de 2), il faudra alors voir un pneumologue".

Quel est le traitement d'une bronchite asthmatiforme ?

Le traitement dépend encore une fois de la cause.

"En cas de bronchite virale, chez un adulte en bonne santé, aucun traitement n'est nécessaire, observe le pneumologue. La bronchite guérit en temps normal en 10 jours. Pour une bronchite bactérienne, le médecin prescrit généralement des antibiotiques, classiquement à base d'amoxicilline". On peut également faire baisser la fièvre avec du paracétamol.

Concernant l'asthme, il est tout d'abord important d'avoir un bon diagnostic chez un spécialiste avec un interrogatoire précis du patient (fréquence des crises, circonstances de survenue, antécédents familiaux...) et un examen d'exploration fonctionnelle respiratoire. Le traitement, lui, repose sur les recommandations de GINA (Global Initiative for Asthma) qui vise à contrôler la maladie. "A savoir un traitement par voie inhalée, comportant un traitement par bronchodilatateur et corticostéroïde de faible dose est utilisé pour soulager les symptômes et, si nécessaire, un traitement de fond quotidien qui permet d'éviter les crises et de maintenir une fonction respiratoire la plus optimale possible.

En cas d'asthme mal contrôlé malgré une prise en charge optimale et une bonne observance, le patient peut bénéficier de biothérapies à base d'anticorps monoclonaux ciblant des molécules impliquées dans la réponse inflammatoire".

La recherche clinique a toujours beaucoup de place dans la prise en charge de l'asthme sévère rebelle. "On ne conseille pas de traitements à base d'huiles essentielles, car les poumons ne savent pas éliminer les lipides. En revanche, il est nécessaire de garder une activité physique régulière et un arrêt du tabac chez les fumeurs".

Quelles sont les complications possibles d'une bronchite asthmatiforme ?

"Pour une bronchite infectieuse, le risque de complication est la pneumonie et la détresse respiratoire, qui nécessitera une antibiothérapie avec ou sans corticothérapie et pour les personnes les plus fragiles une hospitalisation".

Du coté de l'asthme, en l'absence de traitement, le patient peut évoluer vers un asthme aigu grave. "Il se caractérise notamment par une obstruction très sévère des bronches. L'air ne passe plus. Cela entraîne un effort intense, pour respirer". Malheureusement on déplore toujours 1000 décès par an en France par un asthme aigue grave, d'où l'importance d'une prise en charge spécialisée.

Pourquoi le froid donne-t-il mal à la tête ?



VOUS MANGEZ une glace ou buvez un soda froid et vous ressentez une douleur soudaine au crâne ? Connue sous le nom de "la céphalée de la crème glacée", cette douleur est certes courte mais très aigüe.

C'est quoi le "gel du cerveau" ?

Le "gel du cerveau" ou "la céphalée de la crème glacée" intervient lorsque la tête est exposée au froid. C'est le cas par exemple durant une séance de cryothérapie ou lorsque l'on ingère une boisson froide ou une glace trop rapidement. Le contact du froid sur le palais fait ressentir à la personne une douleur voire des lancements au niveau du crâne ou encore des tempes.

Quelles causes médicales Possibles ?

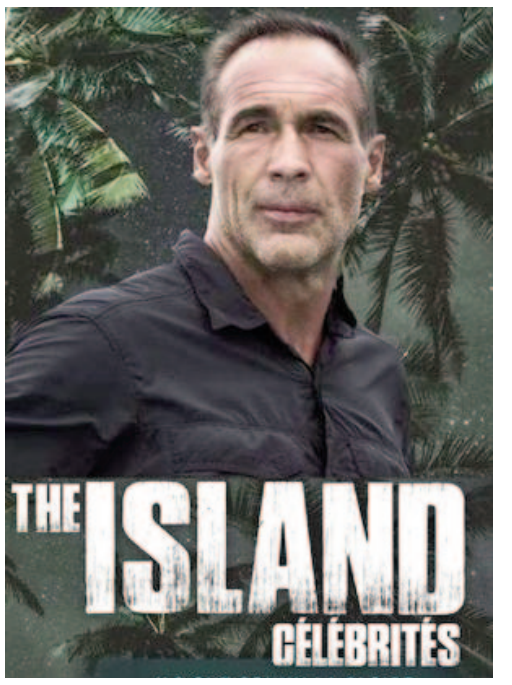
Le Dr Daniel Caroff explique ce mal de tête par le refroidissement suivi du réchauffement très rapide des vaisseaux appelés les capillaires sanguins. Ceux-ci sont placés au niveau des sinus. "Le froid entraîne alors une vasoconstriction (la diminution du diamètre des vaisseaux sanguins) puis, quelques secondes plus tard, une vasodilatation (l'augmentation du calibre des vaisseaux)",cependant que certaines personnes ont une sensibilité plus développée au froid due à la surexpression de la protéine TRPM-8, synthétisée à partir du gène TRPM-8. Celle-ci est située au niveau des neurones sensoriels qui font office de récepteur, et est directement impliquée dans les sensations de froid.

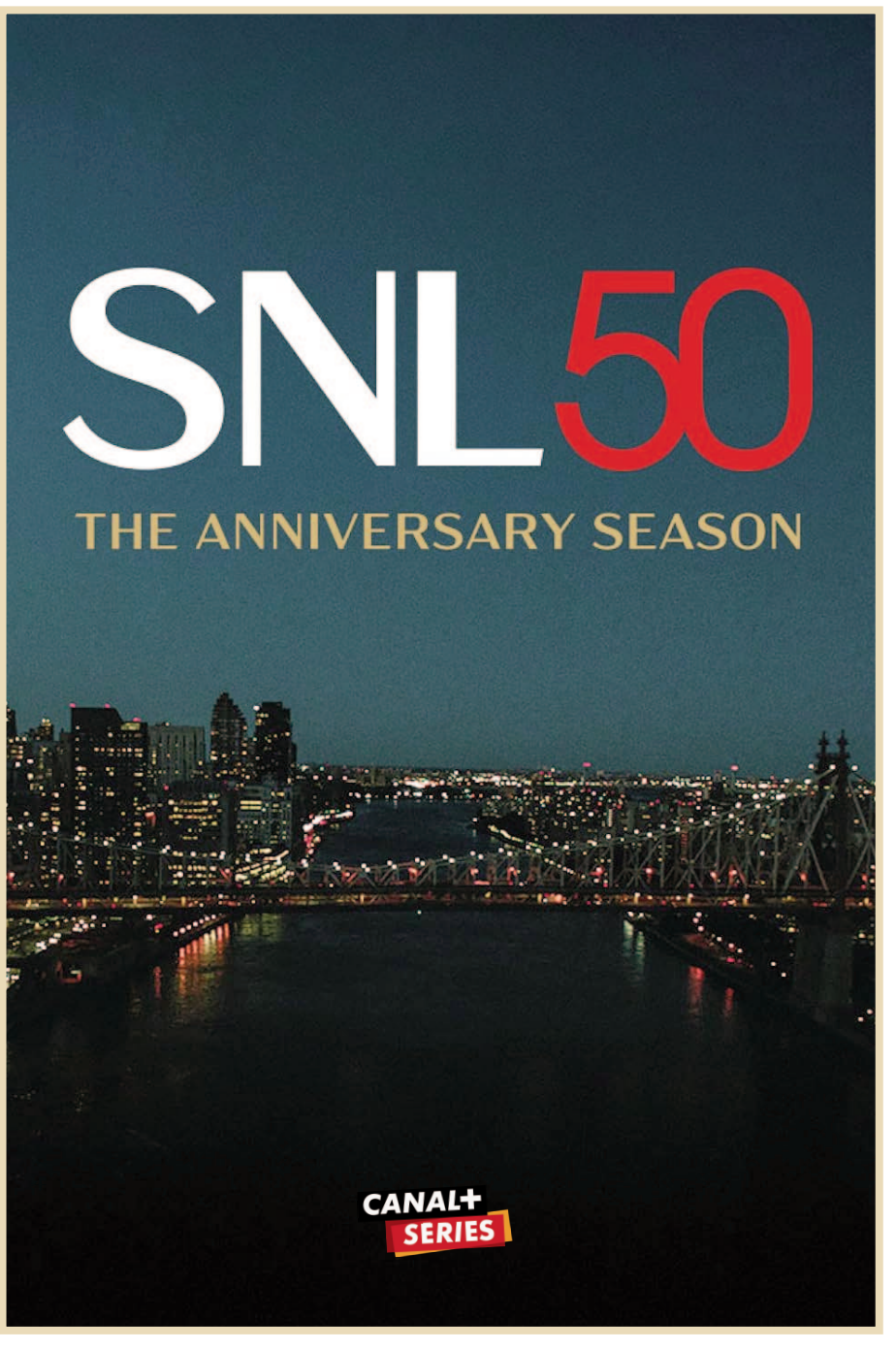
BIEN-ÊTRE











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Jeu France - 2025
Le grand concours — TF1

21h00 Football : Coupe de France Saison 2024
Marseille / Lille — France 2

20h55 Téléréalité France
The Island — 6ter

23h38 Drame - France 2024
Pas de vagues — CANAL+

21h00 Humour
France
Jamel et ses amis au Marrakech du rire — W9

21h00 Film d'horreur
Etats-Unis - 2017
Get Out — CINE+ FRISSON

20h50 Magazine de société
France
Objectif maison : chantier en famille — 6ter

21h00 Série humoristique - France 2024
Extra — CINE+ PREMIER

21h19 Film policier - France 1981
Le professionnel — C8

21h10 Film de guerre Norvège -2022
Gold Run : le convoi de l'impossible — CINE+ CINEMA

21h00 Comédie dramatique
France - 1990
La gloire de mon père — CINE+ FAMIZ

21h00 Magazine de société
France
90' Enquêtes — TMC

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Royaume-Uni - 2023
Saison 5

Rogue Heroes

Paddy est frustré par les missions qu'on lui confie et est en rivalité avec Bill. Riley s'infiltre dans la Résistance. L'unité procède à la libération de Termoli. David essaye de s'évader de prison. Tonkin se fait capturer par les Allemands.

23h01

Divertissement Etats-Unis - 2023
Saison 50

Saturday Night Live

Depuis 1975, l'émission satirique reste une véritable institution dans le paysage audiovisuel américain. Une troupe d'humoristes et de comédiens récurrents comme Pete Davidson composent une succession de sketches parodiant la société américaine lors de ce rendez-vous vespéral de l'humour. Chaque numéro accueille hommes et femmes politiques, stars d'Hollywood, chanteurs, ou encore des acteurs majeurs du monde économique comme invités à l'instar de Daniel Craig et RuPaul.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 06:02 | 12:38 | 15:16 | 17:35 | 19:04 | 06:06 | 12:43 | 15:22 | 17:41 | 19:09 | 06:20 | 12:57 | 15:37 | 17:56 | 19:24 | 06:06 | 12:48 | 15:37 | 17:56 | 19:20 | 06:27 | 13:04 | 15:44 | 18:03 | 19:31 | 06:32 | 13:09 | 15:49 | 18:08 | 19:36 | 06:34 | 13:12 | 15:53 | 18:12 | 19:39 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8089 – MARDI 14 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	7°
Oran	11°	7°
Constantine	9°	2°
Ouargla	13°	4°

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Perspectives prometteuses de coopération énergétique

Les opportunités de partenariat dans le domaine des hydrocarbures entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite ont été passées en revue par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et le PDG de la société saoudienne Midad Energy – North Africa, Sheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban, lequel a été aussi reçu par le PDG de Sonatrach.

L'état des relations bilatérales ainsi que les perspectives de coopération entre Sonatarch et la société saoudienne Midad Energy, principalement dans des domaines de développement des champs pétroliers, la recherche, l'exploration et la production des hydrocarbures en Algérie ont été à l'ordre du jour de cette rencontre, a indiqué le ministère de l'Energie dans un communiqué, qui a aussi affirmé que les deux parties ont discuté de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement notamment dans les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière.

«L'objectif est de développer des projets stratégiques favorisant l'échange d'expertise, le transfert de savoir-faire et la formation des compétences dans le secteur des hydrocarbures «, a-t-on précisé.

Selon le ministre de l'énergie, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts communs visant à renforcer les relations fraternelles solides entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, mettant en avant l'importance de bâtir un partenariat économique mutuellement bénéfique.



Mohamed Arkab recevant Sheikh Abdulelah Bin Mohmmaed.

L'intérêt de Medad Energy de renforcer son investissement en Algérie a été par ailleurs souligné par le PDG de la société saoudienne, lequel salué le climat favorable à l'investissement qu'offre l'Algérie ainsi que les opportunités prometteuses qu'offre le secteur des hydrocarbures en Algérie. Sheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban a également réaffirmé l'engagement de sa société à renforcer sa coopération avec Sonatrach dans les secteurs d'intérêts communs.

Le PDG de Medad Energy a été en outre reçu par le PDG de Sonatarch, Rachid Hachichi, a fait savoir le groupe dans un communiqué. «Les deux parties ont tenu une réunion de travail de haut niveau «, a-t-on précisé, affirmant que les discussions approfondies ont eu lieu entre les deux parties, en vue de la conclusion d'un contrat pour l'exploitation d'un gisement gazier dans la wilaya d'Illizi Sud. «Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé entre les deux parties le 4 mars 2024 «, a signalé Sonatrach, précisant que ce contrat sera signé au cours du premier semestre de l'année 2025 entre Sonatrach et la Saudi Medad Energy Company - Afrique du Nord. «Il vise à évaluer et développer de manière accélérée le gisement de gaz dans la zone d'Illizi sud «, a-t-on souligné, affirmant que la conclusion de ce contrat reflète la volonté des deux parties de renforcer cette coopération bilatérale dans le domaine de l'exploration et de la production d'hydrocarbures en plus de développer d'autres domaines, notamment la chaîne de valeur du pétrole et du gaz.

Hamid B.

REGULATION ROUTIERE A BEJAIA

Plus de 250 délits enregistrés en décembre

EN DÉCEMBRE, les services de sécurité à Béjaïa ont intensifié leurs actions, enregistrant plus de 250 délits routiers et saisissant des produits agricoles et de la viande impropres à la consommation. Plusieurs opérations de lutte contre le crime et les constructions illégales ont également été menées, renforçant la régulation et la sécurité dans la wilaya. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité.

«119 amendes ont été dressées à l'encontre des conducteurs de motos en raison du manque de port de casque de sécurité, manœuvres dangereuses et manque de papiers «, a fait savoir la même source. «Ces derniers ont fait deux décès et 12 blessés «, selon la même source. Pour sa part, la police d'urbanisme et de protection de l'environnement (PUPE) a effectué 11 interventions dans le cadre la lutte contre la construction illicite de bâtisses. Ces opérations se sont soldées par la rédaction de 8 affaires et la saisine de la justice.

Pour lutter contre le commerce informel, elle a mené 24 actions, lesquelles se sont soldées par la saisie d'importantes quantités de produits agricoles frais, dont des fruits et légumes, alors qu'une action a ciblé le non-respect de la chaîne de froid lors du transport de la viande et le non-respect des conditions d'hygiène et de santé publique, à l'issue de laquelle 917 kg de poulets impropres à la consommation ont été saisis. Il convient de noter que les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ont mené 46 opérations de lutte contre le crime à travers la wilaya durant le mois décembre dernier, dont 10 opérations ont été effectuées avec la Gendarmerie nationale. Au cours de ces actions, les services de sécurité ont contrôlé 1 038 points jugés comme lieux fréquentés par les dealers et autres malfaiteurs. Ces actions ont permis de contrôler 1 037 véhicules et 978 personnes au total. Ces opérations ont donné lieu à l'arrestation de 46 individus impliqués dans de nombreuses affaires, dont 11 pour trafic de drogue.

N. Bensalem

CONCOURS DU MEILLEUR COUSCOUS NATIONAL À TIZI OUZOU

Massinissa Medjahed de Béjaïa lauréat

MASSINISSA Medjahed, un talent culinaire de Béjaïa, a remporté la première place au concours du meilleur couscous national élaboré, à l'occasion de Yennayer, par l'Organisation nationale syndicale patronale et entrepreneuriale algérienne (ONSPEA), à l'espace de l'Institut national des techniques hôtelières et touristiques (INTHT), à Tizi Ouzou. A près avoir mis tout leur savoir-faire dans la préparation de leurs couscous, le jury, composé d'experts en art culinaire, a rendu son verdict : la première marche du podium a été attribuée à Massinissa Medjahed, de Béjaïa, qui a présenté un couscous de blé, accompagné d'une sauce aux sept légumes secs et de poulet fermier.

La deuxième place a été décrochée par Ouerdia Oulmas de Tizi Ouzou, qui a préparé un couscous à base de semoule de blé et d'orge, servi avec une sauce aux sept légumes secs, agrémenté de viande de chevreau et de poulet.

Quant à la troisième place, elle a été attribuée à un trio de femmes, Heda Bechabane, Souhila Lezrag et Messaouda Latrach, représentant la wilaya de M'sila, ce trio a présenté un couscous des Hauts-Plateaux agrémenté d'une sauce aux légumes et de raisins secs. Il est à noter que ce concours, qui en est à sa première édition, a été conçu par ses initiateurs comme un moyen de promouvoir davantage l'art culinaire national, en particulier le couscous, dont l'invention et la consommation, selon les historiens de l'art culinaire, remontent à plusieurs siècles.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

UNIVERSITÉ D'ORAN 2 - UNIVERSITÉ ITALIENNE DE PÉROUSE

Signature d'un accord de coopération

UN ACCORD de coopération a été signé, hier, entre l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et l'Université de Pérouse (Italie) pour l'ouverture d'un département de langue italienne. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'Université d'Oran. L'accord conclu en lignea été signé par le Recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chalal, et le Recteur de l'Université de Pérouse, Valerio De Cesaris. Etaient également présents, du côté algérien, la doyenne de la Faculté des langues étrangères, Nabila Hamidou, et le vice-recteur chargé des relations extérieures, Smaïl Ammani, indique-t-on. Du côté italien, ont participé à la cérémonie Sabrina Stroppa, responsable du département de langue, littérature et arts italiens dans le monde, ainsi que Francesco Lamboni, chargé des relations internationales et des affaires juridiques à l'Université de Pérouse.

En vertu de cet accord, il a été convenu d'ouvrir un département de langue italienne à l'Université d'Oran 2 à partir de la rentrée universitaire 2025-2026, tout en renforçant la coopération par des échanges académiques et culturels. Le programme inclura des cours de langue italienne visant à former les étudiants à la maîtrise de cette langue, ainsi que des formations spécifiques pour améliorer les compétences linguistiques, notamment dans les secteurs du tourisme et de la culture.

En marge de la cérémonie, le professeur Ahmed Chalal a souligné que cet «accord s'inscrit dans le cadre des efforts de l'université pour développer son réseau de coopération avec les institutions universitaires internationales, dans le but d'améliorer sa visibilité et de faciliter la mobilité des enseignants, des étudiants et des personnels de l'université pour des stages, formations et autres activités».

L'accord permettra également des échanges entre étudiants et enseignants-chercheurs des deux universités, en vue de développer des programmes, projets de recherche, activités de formation et d'organiser des événements communs. «Le principal objectif de cet accord est l'ouverture d'un programme de spécialisation en langue italienne», a-t-il ajouté, relevant que «ce partenariat devra ouvrir de nouvelles perspectives dans les domaines de la recherche scientifique ainsi que des échanges académiques et culturels». Par ailleurs, l'université envisage également d'ouvrir un département de langue coréenne au sein de la Faculté des langues étrangères. «Une première étape a été franchie avec l'introduction de cours de coréen au centre d'enseignement intensif des langues de l'université», a fait savoir le professeur Chalal. Pour rappel, l'Université Oran 2 a signé 17 accords de coopération internationale en vigueur, comprenant des conventions-cadres, des accords de jumelage et des mémorandums d'entente.

M. B.